

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO :

KARL MARX

ET

le Syndicalisme Révolutionnaire

par Edouard BERTH

Notre Enquête sur le mouvement des fonctionnaires

Réponses de THÉVENON, NÉDELEC, NOÉ, LAFLAGNE, ISSAUTIER,
BARRUÉ, BOVILLE, TOESCA, MATHÉ, THOMAS, BOURGOIN,
LE PEN, RECHOU, VEILLER, BÉZIÈS, MENARD, CORSIN,
POUSSEL, DETCHENIQUE.

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)
54, rue du Château-d'eau — PARIS (10^e)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois.... 10 fr.

Six mois.... 20 fr. Un an..... 40 fr.

EXTERIEUR

Trois mois.... 13 fr.

Six mois.... 26 fr. Un an..... 50 fr.

Permanence :

Tous les soirs de 18 à 19 heures
54, rue du Château-d'Eau

Adresser la correspondance relative à la rédaction à R. LOUZON, quartier du Calvaire, Vence (Alpes-Maritimes).

Adresser la correspondance relative à l'administration à BARAT, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10^e).

(Utiliser pour les envois de fonds notre compte de chèques postaux : « Révolution Prolétarienne » 734-99 Paris.)

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1^o De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2^o De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3^o De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4^o De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

5^o De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Adresser toutes communications relatives à la Ligue Syndicaliste, à son secrétaire : Maurice CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-X^e.

SOMMAIRE :

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Le parti ouvrier-paysan. — Après le brûlage du café, le pourrissage du blé ! — Non ! nous ne protesterons pas. — Ici cependant nous essaierons encore de protester R. L.

BOYCOTTONS !

MARX ET LE SYNDICALISME

RÉVOLUTIONNAIRE Ed. Berth

PARMI NOS LETTRES

On « s'intéresse » à l'Allemagne. — Les syndicats allemands et les nazi. — Devons-nous ne balayer que devant notre porte ? — Acceptons-en l'augure. — Le livre de Borghi sur Mussolini. — L'objecteur de conscience Michel. — Esperanto et « occidental ». — Pour supprimer l'« esprit de catégorie ». — Les répercussions du 20 février. — Toujours Marseille.

NOTRE ENQUÊTE SUR LE MOUVEMENT DES FONCTIONNAIRES

Réponses de :

Thévenon, Nédélec, Noé, Laplagne, Issautier, Barrué, Boville, Toesca, Mathé, Thomas, Bourgoïn, Le Pen, Réchou, Veiller, Béziès, Ménard, Corsin, Pous-sel, Detchenique.

FAITS ET DOCUMENTS

La râclée du Djebel-Sagho. — Une fausse tactique.

ENTRE NOUS

LES FAITS DE LA QUINZAINÉ

Le parti ouvrier-paysan

C'est le parti communiste qui, selon son habitude de se grimer, se présente aux élections sous le pseudonyme de Bloc Ouvrier et Paysan, mais c'est beaucoup plutôt au parti socialiste qu'au parti communiste que ce nom conviendrait. Ce qui caractérise en effet l'évolution du parti socialiste c'est d'avoir de plus en plus cessé d'être un parti ouvrier (nous entendons par là un parti aux électeurs ouvriers) pour devenir de plus en plus un parti paysan.

Les discussions du groupe parlementaire et les votes sur le traitement des fonctionnaires ont révélé la cassure : d'une part les élus des circonscriptions ouvrières, d'autre part, les députés ruraux qui, non contents d'avoir, dans une première passe, préservé de l'impôt leurs électeurs à plus de 30.000 francs de revenus, s'empressèrent ensuite de réduire avec une joie à peine dissimulée, les salaires du fonctionnaire à 1.000 francs par mois, ce jaloux traditionnel du paysan.

Mais le caractère paysan de l'actuel parti socialiste se manifeste mieux encore que dans la question des fonctionnaires, par sa politique agricole.

Il y a 40 ans, les socialistes s'étaient acquis une grande renommée par une campagne extrêmement vigoureuse contre Méline-Pain Cher. Or qu'avait fait Méline ? En instituant un droit de douane sur le blé de 7 francs au quintal, il avait renchéri celui-ci de 33 % environ sur le prix mondial. Mais maintenant, lorsque, comme l'an dernier, le blé, du fait des mesures prises par l'Etat (droit de douane et contingentement) vaut, non plus seulement 33 %, mais près de 200 % de plus que son prix mondial, les socialistes approuvent, — et, lorsque, comme cette année, ce prix exorbitant diminue quelque peu, les socialistes sont les premiers à harler et à réclamer du gouvernement de nouvelles mesures propres à « revaloriser » le prix du blé, c'est-à-dire à faire renchérir le prix du pain... du pain de l'ouvrier. De parti luttant contre le pain cher, le parti socialiste est devenu le parti du pain cher. Du pain cher, et, plus encore, du vin cher.

C'est donc une question beaucoup plus importante que celles dont on discute habituellement dans les Congrès socialistes, que va avoir à résoudre le congrès d'Avignon. Sous la question des fonctionnaires, la vraie question qui se pose est celle de la classe que le parti socialiste entend désormais représenter : la classe des paysans ou celle des ouvriers, le propriétaire de la

campagne ou le prolétaire des champs et de la ville ?

Les intérêts de ces deux classes, tant immédiats qu'à longue portée, sont inconciliables. L'une profite de la hausse des produits alimentaires, l'autre profite de leur baisse ; l'une, possesseur de biens au soleil, constitue l'armature la plus solide d'un régime fondé sur la propriété individuelle, même lorsqu'elle vote socialiste, l'autre ne peut attendre son émancipation que de la destruction totale de l'ordre existant.

Le parti socialiste continuera-t-il à essayer de vivre dans l'équivoque ? A faire une politique paysanne, et par cela même anti-ouvrière, tout en gardant le pavillon d'un parti « ouvrier » — pavillon qui ne pourra que tromper de moins en moins d'ouvriers ; ou bien les éléments ouvriers du parti, reconstitueront-ils un parti ouvrier, en dehors des influences paysannes ? Telle est la question que le Congrès qui va se tenir, aura à résoudre.

Après le brûlage du café,

le pourrissage du blé !

Un vote qui permettra de se bien rendre compte jusqu'à quel point le parti socialiste est enpaysanné, sera celui que ses députés auront à émettre sur le projet de loi que le Daladier a eu l'audace de faire déposer ces jours-ci : l'Etat aura à fournir des fonds pour faire pourrir 10 millions de quintaux de blé ! Enorme, mais c'est ainsi !

Il y a actuellement, de par le monde, cinquante millions de chômeurs qui crèvent de faim : il y a je ne sais combien de centaines de millions d'individus qui sont sous-alimentés, et, non contents de brûler le café et de faire des carburants avec du vin, voici qu'on va pourrir le blé ! Le « dénaturer », selon l'expression officielle, de manière à ce qu'il ne soit plus bon qu'à donner aux cochons.

Cela pour que le prix du blé restant puisse « remonter », et qu'ainsi tous ceux qui ont besoin de ce pain dont on réclamait autrefois la gratuité, soient obligés de le payer plus cher !

Au Moyen-Age, il y avait des famines parce que la guerre, les intempéries avaient détruit les récoltes. Sous la Révolution Française on pendit des « accapareurs » accusés d'avoir mis en réserve du blé. Mais jamais, jamais, avant la « civilisation » capitaliste, la plus haute des civilisations (!), on ne s'était avisé de cette monstruo-

sité : organiser la famine ; non plus seulement accaparer, mais détruire le blé.

Après Méline-Pain Cher, Daladier-la Famine.

Non ! nous ne profesferons pas

Nous avons reçu plusieurs invitations à protester — notamment de la part du Secours Rouge — contre la terreur hitlérienne.

Non ! nous ne marchons pas dans de pareilles fumisteries. Protester contre Hitler ! Contre une brute déchaînée, voter un ordre du jour ! Vous voulez rire ? Quand on se trouve en face d'une bête enragée, on la tue, ou elle vous tue, mais on ne « proteste » point.

Voici quinze ans, hélas ! que nous « protestons ». Pendant que Mussolini et ses bandes fascistes agissaient, qu'elles tuaient et torturaient, nous « protestions » ! Alors qu'Hitler organisait ses troupes d'assaut, et se faisait la main en tuant par petits paquets les travailleurs allemands, nous « protestions » ! Assez de cette comédie !

Par les « protestations » on se contente de mettre sa conscience en repos en signant une déclaration ou en votant un ordre du jour, et après, on se croit quitte ! Il y a une quarantaine d'années déjà que Drumont remarquait que l'ouvrier parisien, si prompt naguère à saisir le fusil et à dresser la barricade, se contentait, maintenant qu'il avait la liberté de la presse, de dire : « Qu'est-ce qu'on va leur passer demain dans le journal ! » Cette substitution du bavardage à l'action n'a fait, depuis lors, qu'élendre ses ravages. Tout au moins chez nous, chez les révolutionnaires, dans le prolétariat. Car jamais, au contraire, la bourgeoisie, elle, n'a davantage compris le néant des paroles, et ne s'est exercé davantage à la violence directe.

Il y en a assez !

Nous sommes prêts à participer à toute action contre Hitler et le fascisme. Mais par des actes, non par des phrases.

Ici cependant nous essaierons encore de profesfer

Pendant que la terreur hitlérienne fait rage en Allemagne, la terreur du Guépéou continue à se manifester en Russie sans relâche contre tout ce qui rappelle la révolution d'octobre. Victor Serge, qui a tellement contribué à faire connaître en France, dès les débuts, alors que les nouvelles vraies étaient si rares, le vrai visage de la Révolution de 17, a été, à son tour, arrêté. Les contre-révolutionnaires se vengent de la Révolution en arrêtant comme « contre-révolutionnaires »

« tout ce qui reste de révolutionnaires en Russie. Comptez parmi ceux d'octobre, parmi ceux qui ont fait la révolution, ceux qui formaient alors le parti bolchevik, combien il en reste qui ne soient point ou n'aient point été les prisonniers du Guépéou : déportés, exilés, « suicidés » ou surveillés. A peine un demi-quarteron qui s'imaginent être les maîtres, alors qu'ils ne servent qu'à recouvrir du prestige de leur passé la bureaucratie czariste ressuscitée.

C'est à ce demi-quarteron que nous nous adressons.

S'ils n'ont pas encore tout oublié de leur passé, s'ils se souviennent encore de ce que devait être la Révolution, s'ils ont retenu tant soit peu de l'enseignement de celui qu'ils prétendent être leur maître, nous leur demandons que maintenant qu'ils ont crucifié la Révolution, ils cessent au moins de crucifier les révolutionnaires.

R. L.

Boycottons !

Le Réveil Syndicaliste, le vaillant organe de nos camarades des « groupes d'action syndicaliste » de Belgique, écrit :

Il faut frapper le capitalisme allemand à son endroit le plus sensible : à sa bourse ; il faut répondre à l'avènement d'Hitler au pouvoir par le boycott des marchandises nazistes.

Certes, ce boycott n'est pas facile à organiser ; mais déjà les Juifs de Pologne, de Hollande, du Canada et des Etats-Unis viennent de commencer à le réaliser ; déjà le gouvernement hitlérien est inquiet et parle de faire intervenir ses ambassadeurs.

Ces que les Juifs sont capables de faire par solidarité de race, les prolétaires ne seraient-ils pas capables de le faire par solidarité de classe ? Les syndicats de tous les pays, la Fédération Syndicale Internationale ne doivent-ils pas répondre à l'arrestation des militants syndicaux allemands ? Les mineurs belges peuvent-ils rester impassibles quand on emprisonne le président de l'Internationale des mineurs ?

Les industriels allemands ont, dans l'après-guerre, renoué beaucoup de relations commerciales avec la Belgique ; pourquoi les syndicats ne donneraient-ils pas le mot d'ordre à leurs adhérents, aux ménagères, d'examiner avec soin les produits qu'on leur vend et de refuser impitoyablement ceux qui portent les marques de fabrique allemandes, ceux qui sont tachés du sang des militants syndicaux emprisonnés et torturés ?

Que les films nazistes soient sifflés, et les directeurs de salles seront obligés de les enlever des programmes. Que, par contre, toute intervention d'un écrivain, d'un penseur, d'un artiste allemand, mais ennemis d'Hitler, soient accueillis par des foules enthousiastes !

Ainsi nous montrerons que notre boycott porte, non pas contre la race allemande, mais contre les bandits qui oppriment le prolétariat d'Allemagne...

Les Japonais ont reconnu autrefois que le boycott des Chinois leur faisait bien plus de tort que leur résistance militaire. Allons, prolétaires européens, qui souvent traitez les Asiatiques avec mépris, imitez-les, demandez dans vos assemblées que les syndicats proclament le boycott des produits nazistes.

Marx et le syndicalisme révolutionnaire

Le 14 mars 1883 mourait à Londres l'auteur immortel du « Capital », celui qui est demeuré le grand animateur spirituel du mouvement ouvrier moderne, le promoteur de cette doctrine puissante, qu'on a justement nommée le *Marxisme*, contre laquelle se déchaînent actuellement les fureurs bourgeoises, que Hitler veut extirper de l'Allemagne, que Mussolini a banni de l'Italie et que nos « républicains nationaux » dénoncent tous les jours, dans le *Temps* et autres journaux de l'ordre... capitaliste, comme la source de tous nos maux et « l'abomination de la désolation ».

Il y a donc cinquante ans déjà que Marx est mort — mais il est de ces morts qu'il faut qu'on tue, comme disait l'autre, et Marx est si formidablement vivant encore qu'il domine, de sa haute et puissante figure, nos luttes contemporaines. Depuis cinquante ans, que de mouvements se sont réclamés de lui ! Nous avons eu, en France, le guesdisme, le *Parti Ouvrier Français*, qu'on a dit d'observance plus strictement marxiste, et à qui, certes, on peut rendre cette justice, qu'il fut, avant le syndicalisme révolutionnaire, le premier mouvement ouvrier de caractère nettement prolétarien, qui se fût dessiné en France. Il y a eu, en Allemagne, la Social-Démocratie, avec ses deux grands théoriciens, Kautsky et Bernstein, qui eut, elle aussi, ses heures glorieuses, tint tête à Bismarck, et ne jura que par Marx, se flattant même d'être son héritier authentique et fidèle. Et il y a, aujourd'hui, le bolchevisme russe, qui, de Lénine à Staline, en passant par Trotzky, prétend non seulement interpréter exactement la pensée de Marx mais la réaliser et la faire passer dans les faits.

D'avoir engendré ces trois mouvements sociaux, dont personne ne peut nier l'importance ni même la grandeur, cela suffirait, je pense, à assurer la gloire de Marx ; et je ne compte pas la secousse immense qu'il a imprimée sur le plan scientifique, aux études économiques et historiques, où démolir Marx et le traiter en *chien crevé* est toujours la tâche principale de nos économistes plus ou moins distingués. Mais il y a eu un mouvement qui, lui aussi, s'est réclamé de Marx, c'est ce qu'on a appelé le *syndicalisme révolutionnaire*, dont l'incarnation la plus fidèle fut, avant la guerre, la C.G.T. de Griffuelhes, et l'expression théorique la plus éminente « *Les Réflexions sur la violence* » de Sorel. Et nos divers marxistes orthodoxes, tous d'une orthodoxie plus orthodoxe les uns que les autres ont dénié à ce mouvement le droit de se réclamer de Marx, — Marx leur étant de toute éternité, *chasse réservée* et eux seuls l'ayant correctement interprété et compris.

Or, il se pourrait, au contraire, que ledit syndicalisme révolutionnaire fût le truchement vraiment adéquat et fidèle de la pensée de Marx et que les trois autres mouvements, dont je parlais plus haut, n'en aient été qu'une traduction plus ou moins... prétentieuse ou outrecuidante ? C'est ce qu'il s'agirait de voir, et

je ne crois pas qu'on puisse mieux célébrer le cinquantenaire de Marx qu'en essayant de bien déterminer l'orientation exacte de sa pensée et de discerner quels sont ses véritables héritiers spirituels.

Le marxisme des partis ou « marxisme vulgaire »

Examinons donc les trois mouvements qu'on appelle *marxistes* et voyons s'ils ont été du marxisme une traduction fidèle. Si je considère le guesdisme et la Social-démocratie allemande, par quoi sont-ils caractérisés spécialement ? Tous deux ont eu une foi égale dans le suffrage universel, *principe*, selon Lassalle, du « quatrième Etat » et tous deux sont partis de la loi d'airain des salaires pour *minimiser* l'action syndicale et n'avoir de confiance que dans l'action politique, dans le bulletin de vote ; on peut donc les rattacher, par conséquent, beaucoup plus à Lassalle qu'à Marx ; car que dit Marx, dans sa célèbre *Lettre sur le programme de Gotha* — lettre tenue longtemps cachée et que la librairie Jacques réédita en 1901 sous le titre *A propos d'Unité* — au sujet précisément de ces deux points de la loi d'airain et du fétichisme électoral ?

A l'avenir donc, dit Marx, le parti ouvrier allemand aura à croire à la loi d'airain de Lassalle ! C'est une façon de ne rien perdre : on commet l'absurdité de parler de cessation du système salarié (on devrait dire d'un système de travail salarié) et de cessation de « sa loi d'airain ». Si je supprime le travail salarié, je supprime naturellement du même coup sa loi, loi « d'airain » ou autre... De la loi « d'airain des salaires » Lassalle n'entend, comme on sait, que le mot d'airain qu'il emprunte aux fameuses « lois éternelles » de Goethe. Le mot d'airain est la griffe à laquelle se reconnaissent les vrais Croyants. Mais si j'admets la loi avec l'estampille de Lassalle, au sens où il l'entend, je suis forcé d'admettre aussi son fondement. Et quel est-il ! Comme F.-A. Lange le montrait déjà peu après la mort de Lassalle, ce fondement, c'est la théorie de la population de Malthus, dont Lange lui-même se fait l'apôtre. Et si cette loi est exacte, impossible de l'abolir, dussé-je abolir cent fois le travail salarié, parce que la loi régit non seulement le système du travail salarié mais tout système social. C'est en se fondant là-dessus que, depuis cinquante ans et plus, les économistes ont démontré que le socialisme ne pouvait supprimer la misère résultant de la nature des choses, mais seulement la généraliser, la répandre sur toute la surface de la société !

Mais ce n'est pas là le principal. Abstraction faite absolument de la manière erronée dont Lassalle entend la loi, le recul véritablement révoltant consiste en ceci : depuis la mort de Lassalle, s'est fait jour dans notre parti cette vue scientifique que le salaire du travail n'est pas ce qu'il paraît être, c'est-à-dire la valeur ou le prix du travail, mais seulement une forme déguisée de la valeur, c'est-à-dire du prix de la force de travail. Par là, on se débarrassait d'un coup de la vieille conception bourgeoise du salaire du travail, en même temps que de la critique dirigée contre elle ; et il restait établi que le travailleur salarié a seulement la permission de travailler pour sa propre vie, c'est-à-dire de vivre, à la condition de travailler un certain temps gratis pour les capitalistes (et

leurs co-consommateurs de plus-value); — que tout le système de la production capitaliste va donc à obtenir ce travail gratis par l'extension de la journée de travail ou l'accroissement de la productivité, c'est-à-dire par une tension plus grande de la force de travail, etc.; — que donc le système salarier est un système d'esclavage, esclavage d'autant plus dur que se développe davantage la force de production sociale de travail, quel que soit le salaire du travailleur, plus élevé ou plus bas. Et c'est lorsque cette vue devient de jour en jour dominant dans notre parti, qu'on revient aux dogmes de Lassalle! On devrait pourtant ne pas ignorer que Lassalle ne savait pas ce qu'est le salaire du travail et qu'il prenait, à l'exemple des économistes bourgeois, l'apparence pour la réalité. C'est comme si, des esclaves percevant enfin le secret de leur esclavage, et se révoltant contre leurs maîtres, l'un d'eux, pris encore dans ses conceptions surannées, inscrivait sur le programme de la Révolte: l'esclavage doit être aboli, parce que, dans ce système, un certain maximum — trop bas — de dépenses pour l'esclave ne peut être dépassé!

Telle est la critique magistrale que Marx fait de la loi d'airain des salaires, la fameuse loi de Lassalle, que Guesde, malgré Marx, introduisit dans le programme du Parti ouvrier français; et l'on sait que, de cette loi d'airain, Guesde concluait: l'inutilité de l'action syndicale, incapable naturellement de briser cette loi... d'airain, et préconisait l'action politique et la vertu souveraine du bulletin de vote, seul capable de libérer le prolétariat. Guesde déduisait de cette loi le fétichisme électoral. Et veut-on savoir ce que Marx pensait de ce qu'il a baptisé lui-même le *surnaturel démocratique*? Je transcris encore le passage, pour l'édification complète de nos lecteurs:

Une chose tout à fait à rejeter, c'est une éducation du peuple par l'Etat. Fixer par une loi générale la dotation des écoles populaires, les conditions d'aptitude à remplir du personnel enseignant, déterminer les diverses branches de l'enseignement, veiller, comme aux Etats-Unis, par des inspecteurs d'Etat, à l'observation de ces prescriptions, ce n'est pas du tout la même chose que de faire de l'Etat l'éducateur du peuple! Ce qu'il faut plutôt, c'est proscrire au même titre de l'école toute influence du gouvernement et de l'église... Tout le programme, en dépit de son clinquant démocratique, est d'un bout à l'autre infesté de la servile croyance des partisans de Lassalle à l'Etat, ou, ce qui ne vaut pas mieux, de la foi au surnaturel démocratique. Ou plutôt, c'est un compromis entre ces deux sortes de foi surnaturelle, également éloignées du socialisme.

Toute la pratique du guesdisme et de la Social-démocratie est sortie, on peut le dire, de cette foi au *surnaturel démocratique*, extraite d'une interprétation erronée de la fameuse loi d'airain, et nous venons de voir ce que Marx pensait de ces deux... superstitions lassalliennes. Guesde méprisait les *syndicats* et il ne croyait qu'au bulletin de vote; il ne voyait dans le syndicat que l'école primaire du socialisme, et à ce titre, le syndicat ne devait avoir que révérence profonde pour le Parti, expression supérieure, université de la pensée socialiste. Et l'on sait à quoi, finalement, le guesdisme a abouti: au réformisme le plus plat et le plus... démocratique et à la participation personnelle de son chef à l'Union Sacrée et à la Défense Nationale! Quant à la Social-Démocratie allemande, son destin a été encore plus lamentable; et elle vient de se laisser juguler, elle qui fit naguère reculer Bismarck, par un... Hitler, sans souffler mot, comme frappée de paralysie, et incapable d'esquisser le moindre mouvement de résistance, après avoir cru, de la manière la plus naïve, à ce *surnaturel démocratique* flétri par

Marx et pratiqué le fétichisme électoral jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la défaite totale. Elle peut aujourd'hui, contempler aux lieux de l'incendie du Reichstag, allumé comme une dérision suprême par les nazis eux-mêmes, combien le *crétinisme parlementaire* est une belle chose!

Le bolchevisme russe peut-il, à son tour, se flatter d'être une traduction historique plus fidèle du Marxisme? Sans doute, il a à son actif, d'avoir fait sa Révolution; mais, en définitive, cette Révolution est-elle autre chose qu'un 89 russe, liquidant l'Ancien Régime en Russie, et n'ayant une coloration un peu plus prolétarienne que par suite de l'absence d'une bourgeoisie russe bien caractérisée et le prolétariat étant appelé, de ce fait, à servir d'*ersatz* à cette absence de bourgeoisie? Staline, avec son fameux plan quinquennal, fait-il autre chose que d'instaurer un Capitalisme d'Etat et ses méthodes ne rappellent-elles pas, peu ou prou, les méthodes que le capitalisme pur et simple, en occident, a appliquées pour promouvoir l'industrialisme? Sans doute encore, il y a dans Lénine un accent de Marxiste original, et j'ai pu comparer moi-même, le bolchevisme à la Réforme ramenant la Chrétienté, que le catholicisme avait comme repaganisée aux formules du christianisme primitif; mais on a pu baptiser aussi le bolchevisme de *néo-guesdisme*; Lénine n'avait pas du syndicat une plus haute opinion que Guesde; il croyait, lui aussi, que les intellectuels révolutionnaires, constitués en Parti, pouvaient seuls faire la Révolution et ne voyait dans le syndicat, condamné, selon lui, au simple réformisme corporatiste, qu'une école de recrutement pour le Parti, avant-garde et Etat-major du prolétariat révolutionnaire. Et, en somme, la pratique des partis communistes occidentaux, prenant leur mot d'ordre à Moscou n'a pas montré qu'ils étaient plus que l'ancien guesdisme, libérés du *fétichisme électoral*; et si l'on peut accorder au communisme allemand qu'il a, plus que la social-démocratie, résisté à la vague hitlérienne, on pourrait, par contre, lui attribuer une large part de responsabilité dans le triomphe de Hitler, que sa tactique démagogique a favorisé, tactique malheureuse que le préjugé de la *masse réactionnaire* explique, mais n'excuse pas. Et je renvoie le lecteur à ce que dit Marx précisément à propos de ce *préjugé* qu'il qualifie « du plus pur Lassalle », dans sa lettre sur le programme de Gotha:

Lassalle, écrit Marx, savait par cœur le Manifeste communiste, tout comme ses fidèles, les saints écrits sortis de sa plume. S'il le dénaturait si grossièrement, c'était pour se faire pardonner son alliance avec les adversaires absolutistes et féodaux contre la bourgeoisie.

Nos communistes parfois, eux aussi, n'ont que trop souvent favorisé le succès de la *pire réaction*, par suite du même préjugé de la *masse réactionnaire*!

Nous pouvons donc affirmer que les trois mouvements sociaux qui, jusqu'ici, se sont réclamés de Marx et ont passé pour incarner particulièrement le Marxisme, ont été, en réalité, beaucoup plus *lassaliens* que *marxistes*. Ce que j'ai appelé le *marxisme historique*, — guesdisme, social-démocratie, bolchevisme — n'a été, en réalité, que du *marxisme vulgaire*, très vulgaire; et l'on voit aujourd'hui quel est son destin: on peut même dire que, sous cette forme, le marxisme est, historiquement, liquidé, et n'a fait preuve que d'une im-

puissance vraiment lamentable — impuissance théorique et impuissance pratique.

Marx pour l'indépendance des Syndicats

Soit, dira-t-on, le marxisme historique, le marxisme vulgaire, a fait faillite; il est liquidé; mais cela prouve-t-il que Marx était syndicaliste? Voyons donc ce que Marx pensait du syndicat, et s'il partageait à son endroit le mépris de Guesde et de Lénine. Nous avons la chance, la bonne chance, de posséder à ce sujet un *texte décisif*, c'est une interview de Marx, que la R. P. publia naguère (novembre 1926), et où Marx déclare formellement que le syndicat est le véritable parti ouvrier et doit, pour remplir son rôle, rester indépendant des partis politiques, expression transitoire, dit-il, de la ferveur des masses, alors que le syndicat en est la rassemblement constant, permanent et, par suite, seul efficace dans la lutte du Travail contre le Capital. Je reproduis, une fois de plus, ce texte essentiel, ce texte magistral, et qui fait apparaître Marx, nettement, sous l'aspect d'un véritable syndicaliste révolutionnaire:

Les syndicats, dit Marx, ne doivent jamais être associés à un groupement politique ni dépendre de celui-ci; autrement, ils ne rempliraient pas leur tâche, et recevraient un coup mortel... Les partis politiques, quels qu'ils soient, n'enthousiasment les masses travailleuses que passagèrement, pour quelque temps seulement, tandis que les syndicats les retiennent d'une façon durable, et ce sont eux seulement qui peuvent représenter un vrai parti ouvrier et opposer un rempart à la puissance du capital.

Est-ce que, vraiment, l'essentiel de la doctrine syndicaliste révolutionnaire ne se trouve pas dans ce texte remarquable? Autonomie nécessaire du mouvement syndical et indépendance absolue par rapport aux partis politiques, *quels qu'ils soient*, ceux-ci n'exprimant jamais qu'une ferveur passagère des masses, tandis que les syndicats les retiennent d'une façon durable et forment le vrai parti ouvrier: tout y est dans cette interview mémorable; et je pourrai me dispenser de tout commentaire et de toute autre recherche ou citation. Mais veut-on un autre texte, tout aussi catégorique et tout aussi net?

Les syndicats, dit Marx, ont inconsciemment formé des foyers d'organisation pour la classe ouvrière, comme les communes du Moyen-Age le firent pour la bourgeoisie. Si les syndicats, comme moyen d'éliminer la concurrence entre les ouvriers, sont indispensables dans les luttes quotidiennes du capital et du travail, non moins importante est leur seconde fonction: représenter la force organisée, qui doit détruire le système même du salariat et renverser la domination du capital.

Ce texte est cité par Arturo Labriola, dans son livre sur Marx (p. 218) et Labriola n'avait-il pas raison de le faire suivre de ces lignes:

Ainsi, à l'aube de sa vie, comme à la fin de sa carrière d'écrivain, Marx voyait dans le syndicat l'instrument de la révolution sociale. Voilà pourquoi nous avons le droit de dire que le syndicalisme est l'héritier historique et logique du marxisme!

De fait, la comparaison que Marx institue entre le rôle des Communes dans l'émancipation bourgeoise et celui des syndicats pour l'émancipation ouvrière est tout à fait suggestive et montre bien, à elle seule, toute l'importance qu'il attribuait au mouvement syndical.

Marx contre les intellectuels

Mais il est un point de la doctrine syndicaliste qui n'est pas moins essentiel et où nous allons voir que Marx n'est pas moins catégorique. « L'émancipation du travailleur doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes », avait proclamé l'Internationale; et la critique syndicaliste a toujours reproché aux Partis politiques leur caractère hybride venant de l'hétérogénéité de leur composition: ne trouve-t-on pas de tout, en effet, dans un Parti politique, même s'affichant socialiste révolutionnaire, et jusqu'à des capitalistes? Et quelle est la catégorie sociale qui y joue, forcément, le rôle capital? N'est-ce pas les *Intellectuels*, ces gens dont Sorel disait que la vocation naturelle était l'exploitation de la politique (1)? Or, quelle opinion Marx avait-il de cette catégorie sociale? Nous la trouvons exprimée sans ménagement dans la circulaire de l'Internationale du 21 juillet 1873 (*L'Alliance de la démocratie et l'Association internationale des travailleurs*) et Sorel, dans sa brochure sur la *Décomposition du Marxisme* — petite brochure merveilleuse et qui constitue un texte vraiment magistral — la commente en ces termes:

On trouve de nombreux témoignages relatifs aux opinions de Marx sur les intellectuels révolutionnaires dans la circulaire de l'Internationale du 21 juillet 1873; il importe assez peu que les faits dont les amis de Bakounine sont accusés soient rigoureusement exacts; ce qui importe seulement, c'est l'appréciation que Marx porte sur ces faits. *C'est le blanquisme tout entier avec ses état-majors bourgeois, qui est réprouvé avec la plus dure énergie.* Il reproche à son adversaire d'avoir formé une association politique si fortement autoritaire qu'on pourrait la croire inspirée par l'esprit bonapartiste: « Nous avons donc reconstitué de plus belle, dit Marx, tous les éléments de l'Etat autoritaire, et que nous appellions cette machine Commune révolutionnaire organisée de bas en haut, il importe peu. Le nom ne change rien à l'affaire.. Dire que les cent frères internationaux doivent servir d'intermédiaires entre l'idée révolutionnaire et les instincts populaires, c'est creuser un abîme infranchissable entre l'idée révolutionnaire et les instincts prolétaires; c'est proclamer l'impossibilité de recruter ces cent gardes ailleurs que dans les classes privilégiées ». Ainsi, un état-major de bourgeois révolutionnaires qui travaillent sur les idées et disent au peuple ce qu'il doit

(1) « Pour bien comprendre la transformation qui s'est opérée dans la pensée socialiste, écrit Sorel (*Décomposition du marxisme*, page 50), il faut examiner ce qu'est la composition de l'Etat moderne. C'est un corps d'intellectuels qui est investi de privilèges et qui possède des moyens dits politiques pour se défendre contre les attaques que leur livrent d'autres groupes d'intellectuels avides de posséder les profits des emplois publics. Les partis se constituent pour faire la conquête de ces emplois et ils sont analogues à l'Etat. On pourrait donc préciser la thèse que Marx a posée dans le *Manifeste communiste*: « Tous les mouvements sociaux jusqu'ici, dit-il, ont été accomplis par des minorités au profit de minorités »: nous dirions que toutes nos crises politiques consistent dans le remplacement d'intellectuels par d'autres intellectuels; elles ont donc toujours pour résultat de maintenir l'Etat, et parfois même de le renforcer, en augmentant le nombre des co-intéressés. » En effet, que ce soit Tardieu, Herriot ou Léon Blum, l'Etat reste toujours l'Etat, et même un Etat Blum serait sans doute un Etat ultra-renforcé: c'est bien ce que dit Sorel. Le syndicalisme administratif, en ce sens, ne laisse pas de présenter un grand danger pour le syndicalisme spécifiquement ouvrier.

penser — et l'armée populaire qui demeure, selon l'expression de Marx, la *chair à canon*.

C'est surtout contre les « *alliancistes* » italiens que l'on trouve des reproches violents; Bakounine s'était félicité, dans une lettre du 5 avril 1872, de ce qu'il existait en Italie: « une jeunesse ardente, énergique, sans carrière, sans issue, qui se jetait à corps perdu dans le socialisme révolutionnaire ». Marx faisait à ce sujet la remarque suivante: « *Toutes les prétendues sections de l'Internationale italienne sont conduites par des avocats sans causes, des médecins sans maladies et sans science, des étudiants de billard, des commis-voyageurs et autres employés de commerce, et, principalement, des journalistes de la petite presse... C'est en s'emparant des postes officiels des sections que l'Alliance parvient à forcer les ouvriers italiens de passer par les mains de déclassés aliancistes qui, dans l'Internationale, retrouveraient une carrière et une issue...* »

Il est difficile, comme encore Sorel, de montrer plus de répugnance pour l'invasion des organisations prolétariennes par des intellectuels, qui y apportent les mœurs des *machines politiques*. Marx voit très bien qu'une telle manière de procéder ne peut conduire à l'émancipation du monde des producteurs; comment ceux-ci pourraient-ils posséder la capacité nécessaire pour diriger l'industrie, s'ils sont obligés de se mettre sous la tutelle de politiciens pour s'organiser? Il y a là une absurdité qui ne pouvait manquer de paraître révoltante à Marx (page 52).

Marx contre l'État

En voilà assez, je pense, pour montrer que les syndicalistes révolutionnaires ont parfaitement le droit, n'en déplaise à nos *orthodoxes* de tout calibre, de réclamer Marx pour un de leurs maîtres. Marx veut un mouvement ouvrier qui soit autonome, qui ne soit pas envahi par les bourgeois soi-disant révolutionnaires et qui se propose non la conquête du Pouvoir, mais l'abolition de l'État. On reproche aux syndicalistes d'avoir des tendances anarchistes. Or Marx écrit encore ceci, qui n'est pas moins décisif que ce que j'ai déjà cité :

Tous les socialistes entendent par anarchie ceci: le but du mouvement prolétaire, l'abolition des classes, une fois atteint, le pouvoir de l'État, qui sert à maintenir la grande majorité productrice sous le joug d'une minorité exploitante peu nombreuse, disparaît et les fonctions gouvernementales se transforment en simples fonctions administratives. (Les Prétendues scissions de l'Internationale, circulaire privée de 1872).

Il me semble impossible, écrit Sorel (préface à l'*Histoire des Bourses du Travail*, de Pelloutier, page 23), d'arriver à ce que Marx appelait, tout comme Proudhon, l'*anarchie*, si l'on commence par reproduire l'ancienne organisation centraliste qui a conduit à subordonner la gestion des affaires au souci de la suprématie que se disputent des groupes dirigeants. Ne serait-ce pas une vraie politique de Gribouille, que celle qui viserait à former le peuple pour une vie nouvelle, radicalement différente de la vie bourgeoise, en l'enfermant dans des institutions copies de celles de la bourgeoisie.

En effet, et, écrit encore Sorel (*Décomposition du Marxisme*) p. 48:

Le marxisme diffère notamment du blanquisme en ce qu'il écarte la *notion de parti*, qui était capitale dans les conceptions des révolutionnaires classiques, pour revenir à la *notion des classes*; mais nous n'avons plus la notion vague et vulgaire de la classe du sociologue, considérée comme un amoncellement de gens de même condition; nous avons une société

de producteurs, qui ont acquis les idées qui conviennent à leur état et qui se regardent comme ayant une unité analogue aux unités nationales. Il ne s'agit plus de conduire le peuple, mais d'amener les producteurs à penser par eux-mêmes, sans le secours d'une tradition bourgeoise.

Matérialisme n'est point fatalisme

Ainsi, la cause est entendue, et Marx est bien un des maîtres du syndicalisme révolutionnaire. Mais je voudrais terminer cette étude sur une considération générale, qui n'est pas moins essentielle ni moins importante. Nous assistons, ai-je dit plus haut, à la liquidation historique du *Marxisme vulgaire*; tour à tour, nous voyons, en Europe, les divers socialismes, soi-disant Marxistes, être écrasés sans résistance sérieuse, par les mouvements nationaux; et l'on s'étonne de cette mollesse dans la résistance et dans la facilité avec laquelle ici Mussolini, là Mac Donald, et Hitler enfin, ont pu supprimer les partis socialistes. Quelle est donc la cause profonde de cette mollesse? Accuser la pusillanimité et la lâcheté des chefs — pusillanimité et lâcheté qui sans doute ont dépassé vraiment les bornes permises — ce n'est pas suffisant, car cette pusillanimité et cette lâcheté doivent avoir elles-mêmes une autre cause... qu'individuelle. Et je crois qu'en effet il faut accuser la *doctrine*, et dire que le Marxisme vulgaire fut, philosophiquement, une interprétation mahométane du déterminisme impliqué par le matérialisme historique; nos orthodoxes ont transformé le marxisme en une espèce de *mahométisme social*, et leur passivité, devant le cyclone fasciste ou hitlérien, s'expliquerait par la résignation fataliste, que ce mahométisme comporte. Or, ici encore, on peut dire que Marx a été mieux compris par les syndicalistes révolutionnaires que par nos orthodoxes; ils ont toujours insisté sur ce qu'on pouvait appeler le côté *volontariste* du marxisme. *L'homme*, disait Marx, disciple ici du grand Vico, *fait sa propre histoire*; il la fait dans des conditions déterminées, c'est entendu, et il y a un donné historique dont l'action, pour être intelligente et efficace, doit naturellement tenir compte; mais *sa volonté* n'en reste pas moins, elle aussi, un facteur historique essentiel et capital. Nos orthodoxes, au contraire, ont toujours attendu, passivement, sous l'orme, que la *Déesse Évolution* leur apportât la Révolution toute cuite sur un plat plus ou moins argenté; et, comme cette Déesse leur apportée, par un caprice étrange et bizarre, la Contre-Révolution sous ses aspects les plus... inattendus, ils ne bougent toujours pas: ils se résignent!

Le défaut capital de tout matérialisme jusqu'ici, — y compris celui de Feuerbach — est qu'il ne conçoit les choses, la réalité, le monde sensible que sous la forme de l'*objet* et de la *perception*, et non comme *activité humaine matérielle*, comme *pratique*. Il en est résulté que c'est l'idéalisme qui, en opposition au matérialisme, a développé le côté *actif*, mais d'une manière abstraite seulement puisque, naturellement, l'idéalisme ne connaît pas l'activité réelle, matérielle, comme telle.

Ainsi s'exprime Marx dans une de ses fameuses *Notes sur Feuerbach*, qui contiennent peut-être le noyau des conceptions essentielles du Marxisme; et il en ressort clairement que le matérialisme de Marx est un *matérialisme actif*, on pourrait presque le définir un *idéalisme concret*, et que Marx, comme Bergson, voit dans l'évolution une *force créatrice*, et non

quelque chose de purement mécanique et automatique. Or, encore une fois, nos orthodoxes l'ont toujours conque, eux, de cette dernière manière, et leur passivité n'a donc rien d'extraordinaire, elle est, au contraire, toute naturelle !

La liquidation du *marxisme vulgaire*, à laquelle nous assistons, et l'écrasement du socialisme européen par les divers fascismes, comporte donc un double enseignement théorique et pratique; il s'agit de savoir si le prolétariat révolutionnaire, qu'une interprétation erronée et fadaïse du marxisme a mené de défaites en défaites, pourra, au nom d'un Marx mieux compris et dans le sens où le syndicalisme voulait orienter ses efforts, rejetant la tutelle de ces Partis politiques, dont il peut constater aujourd'hui la totale impuissance et la scandaleuse incapacité, prendre enfin en main sa propre destinée et se sauver lui-même. Sinon il faudra dire avec Benedetto Croce, le grand philosophe italien, que le grand rêve de Marx, rêvé une seconde fois par Sorel, n'est décidément qu'un rêve; il faudra avouer que le socialisme est mort définitivement — accepter la honteuse dictature des fascismes triomphants et répéter, après Baudelaire, ce cri de sa résignation douloureuse:

Résigne-toi, mon cœur, dors ton sommeil de brute !

Edouard BERTH.

Nous éditons La Géographie Economique

Un certain nombre de camarades ont écrit à **Giauffret, Parc Fleuri, Bloc A, St-Maurice, Nice**, à propos de l'Édition de la Géographie Economique, pour offrir leur concours et apporter leurs suggestions. Nous les en remercions.

Sitôt que le travail d'imprimerie sera plus avancé et nous permettra de fixer définitivement les conditions matérielles, ils en seront informés soit par circulaire, soit par la Revue.

En attendant, nous prions tous ceux qui peuvent nous aider de se mettre en rapport avec Giauffret.

On peut dès à présent préparer la vente en annonçant dans la presse ouvrière et syndicale la parution par un placard ou une note (se rapporter à la R.P. du 10 janvier où Péra a présenté l'ouvrage).

Nous signaler avec une adresse précise les journaux et bulletins corporatifs susceptibles de rendre compte de l'ouvrage.

Nous indiquer si l'on est prêt à prendre un dépôt (règlement après la vente, reprise des invendus et remise, naturellement); dans les villes, voir un libraire qui accepterait de vendre le **Précis** et nous le signaler.

Nous demandons à nos camarades de se hâter. Leurs lettres nous permettront de fixer plus exactement le tirage; elles nous permettront les envois à mesure des livraisons et nous éviteront ainsi des transports et des magasinages.

Camarades, il faut nous écrire d'**urgence**.

Parmi nos Lettres

On « s'intéresse » à l'Allemagne Un camarade nous écrit :

Avez-vous des nouvelles directes ou indirectes d'Allemagne ? Il faudrait que votre prochain numéro soit consacré aux événements d'Allemagne. C'est le point qui inquiète le plus les ouvriers à l'heure actuelle. J'en ai eu la preuve récemment, j'ai organisé avec quelques copains (indépendants de tout parti) une réunion de discussion sur l'Allemagne dans la banlieue parisienne. Très bonne affluence et discussion animée, pas en faveur des bolcheviks qui, dépités, ont organisé au même lieu une nouvelle réunion avec le concours d'un bureaucrate, — qui leur a été tout aussi défavorable. Conclusion: les ouvriers veulent discuter et s'informer et ne s'en laissent plus imposer par les bureaucrates. Il faut avoir confiance et aller de l'avant. Les méthodes des bureaucrates bolcheviks n'ont pas pu corrompre la masse des ouvriers révolutionnaires.

Donc parlez de l'Allemagne et poussez à la discussion !

Ainsi, on s'intéresse à l'Allemagne; on veut discuter sur sa situation. C'est très bien; mais est-ce suffisant ?

Les syndicats allemands et les nazi Egalement sur l'Allemagne :

Le fascisme allemand a besoin des syndicats et ne les détruira pas. Mais il les intégrera, avec la participation de tous les chefs syndicaux.

Ce point est déjà confirmé par le projet de la commission syndicale gouvernementale et la déclaration de la centrale syndicale (Leipart, etc...) qui acceptent la mise au service du gouvernement de « leur expérience et de leur connaissance des désirs ouvriers ».

Devons-nous ne balayer que devant notre porte ? Encore sur l'Allemagne :

Le fait essentiel est l'effondrement du colossal mouvement ouvrier allemand et sa rupture avec les mouvements réformistes et socialistes des autres pays: débandade complète, comme en 1914. Mais devons-nous faire bande avec les juifs et les nationalistes au nom de l'antihitlérisme? Je ne le pense pas. Ce n'est pas à nous de faire le travail du mouvement allemand. Balayons devant notre porte. Il y a de quoi faire!

Acceptons-en l'augure Enfin, toujours sur l'Allemagne, terminons par cette note optimiste :

J'ai eu, il y a quelques jours, un entretien avec le représentant d'une très grande boîte d'électricité d'Allemagne. Je l'ai cuisiné et en conclus ce qui suit: le grand capitalisme allemand est un peu désorienté, il craint que la terre ne lui donne pas les résultats escomptés, il ne sait plus comment rétablir une situation « normale » (où les ouvriers seraient écrasés et où les affaires reprendraient). Il exprime clairement sa crainte de la victoire finale des prolétaires.

Le livre de Borghi sur Mussolini L'annonce de ce livre paru à la quatrième page de notre couverture dans notre dernier numéro amène, du camarade Jacques Mesnil, la rectification suivante :

L'annonce des Editions Rieder publiée sur la couverture de la R.P. du 25 mars, m'attribue gratuitement la traduction du livre de Borghi: Mussolini en chemise. Comme il est impossible qu'on ignore chez Rieder que je ne suis pas le traducteur, je ne puis voir là qu'un moyen de faire valoir le livre, et sans doute devrais-je être flatté qu'un éditeur s'ima

gine que mon nom ait un pouvoir d'attraction sur le lecteur! Mais un tel procédé est inadmissible et je pense qu'il y a des moyens plus efficaces d'assurer la diffusion de l'œuvre.

En vérité, la traduction n'est pas moins bonne pour n'avoir pas été faite par moi: elle n'est d'ailleurs pas une simple traduction de l'édition italienne, car l'auteur a complètement retravaillé son texte pour l'édition française en y faisant de nombreuses additions, de sorte que, de l'avis même de ceux qui connaissent l'édition italienne, la version française est supérieure et constitue un ouvrage nouveau qui intéressera le public de langue italienne comme celui de langue française.

L'objecteur de conscience Comme suite à sa lettre publiée dans notre numéro du 10 mars, le camarade Halekan nous écrit :

Comme suite à la punition de prison qui lui avait été infligée pour avoir renvoyé son fascicule de mobilisation, les gendarmes se sont présentés chez Marius Michel le 20 mars et sont parvenus à l'emmener en automobile (malgré le refus des habitants de laisser réquisitionner leurs véhicules) à la prison militaire d'Auxerre.

Michel emprisonné est décidé à faire la grève de la faim.

Ainsi un ancien combattant, ayant souffert pour celle qui devait être la dernière des guerres, souffre encore maintenant pour tenter d'empêcher la prochaine. Son geste appelle la solidarité.

Esperanto Du camarade Bourguignon, cette lettre à propos de la langue internationale :
« Occidental »

En ce moment, il y a une levée de boucliers, pour faire brèche à l'esperanto, par un amalgame que j'ai pu apprécier à sa juste valeur et que l'on nomme l'« Occidental ». C'est pour le coup que l'étude d'une langue deviendrait facile! Je préfère carrément avoir à apprendre deux langues étrangères à fond que ce fameux « occidental ». Rien de la clarté, de la logique, de la simplicité de formation des mots qui distingue l'esperanto. Non. Un amalgame, ni plus ni moins, tout à fait parent avec l'espagnol.

J'ai entrepris une étude des origines de la langue. Et je suis heureux des conclusions auxquelles j'aboutis, à savoir que les langues nationales, comme les dialectes, comme l'esperanto, sont des langues artificielles, si on accepte que artificielle = fabriquée.

Pour supprimer Un professeur d'école normale, secrétaire-adjoint de sa section départementale de la Fédération Générale de l'Enseignement, nous écrit :

Il faudrait que la Fédération générale de l'Enseignement (confédérée), ait une autre structure, un syndicat unique par département. Lorsqu'on sera sorti des luttes actuelles, il faudra travailler à la refonte de la F.G.E., d'abord y réfléchir. Je parle bien entendu en professeur, mais cela intéresse aussi les instituteurs soucieux de faire disparaître l'esprit de catégorie des syndicats nationaux.

Les répercussions Un camarade, qui n'est pas du 20 février fonctionnaire, nous écrit à propos des réponses à l'enquête parues dans notre dernier numéro :

Je trouve que les camarades qui ont répondu à l'enquête sur le mouvement des fonctionnaires ont, pour la plupart, pris bien facilement leur parti de l'échec qui le termina.

« Peuh! la diminution est minime! A peine quelques francs, on ne s'en apercevra pas! » C'est là, dans le fond, l'explication de la tranquillité avec laquelle ils acceptent les choses. Cependant ils ont cédé sur le principe et c'est très grave pour tous les autres travailleurs à statut. Leur corporation à eux est peu touchée, mais la faible brèche qu'ils ont laissé pratiquer dans leurs défenses est une terrible menace pour les cheminots, les employés de banque, les employés de commerce, les employés, sédentaires ou navigants, des compagnies de navigation. Et il est probable qu'on tâchera de frapper ces catégories là beaucoup plus durement que les fonctionnaires...

Pour ce qui est de l'attitude du parti socialiste, les jugements des camarades m'ont vraiment étonné par leur indulgence. Certains proposent d'afficher les noms des députés qui ont voté pour le gouvernement. Mais c'est précisément ce qui peut leur faire plaisir! Ceux qui ont voté ainsi sont les élus de ruraux antifonctionnaires, et ce pseudo-pilori sera pour eux un tableau d'honneur! Il n'y a pas de discrimination à faire entre les élus. C'est le groupe socialiste tout entier qui a trahi et c'est le parti socialiste tout entier qui, pour ne pas s'être révolté contre cela, porte la responsabilité de cette trahison.

D'ailleurs, pauvre, pauvre parti socialiste! A l'égard de l'attitude qu'il a prise en politique extérieure, l'oustricard Lautier, l'homme de la Banque de Paris, écrivait l'autre jour, qu'avec des hommes d'intelligence aussi ouverte que Blum, on était toujours sûr de « se rencontrer sur les sommets ». Union sacrée! Nous voici à 1914. Et comment ne pas évoquer la période Brüning, quand ils sacrifient tout (c'est-à-dire le prolétariat) au sauvetage de la situation parlementaire d'un Daladier!

Toujours Marseille La lettre de notre correspondant sur le 20 février à Marseille — correspondant qui, soit dit en passant, est syndiqué unitaire — nous vaut, après la lettre de Mayoux publiée dans notre dernier numéro, celle-ci, du camarade Aubert :

Dans le numéro de la R.P. du 10 mars j'ai relevé quelques inexactitudes si flagrantes que je vous demande de bien vouloir les rectifier.

1^o Le début est d'une telle imprécision — involontaire sans doute — qu'on peut supposer que les confédérés ont participé activement aux travaux du Cartel élargi. Il n'en est rien et le Syndicat National, en particulier, n'a jamais été représenté aux meetings et manifestations de rue, pourtant nombreux à Marseille depuis quelques mois. Il y aurait même beaucoup à dire sur son attitude à la Commission d'unité mais... ce serait long!

2^o Il est exact que l'Assemblée générale du syndicat unitaire, du 16 février, en l'absence de renseignements précis sur ce que ferait la section du syndicat national, n'a pas cru devoir retenir le principe des délégations massives applicable à ses seuls adhérents — précision que votre correspondant anonyme omet de signaler. Mais il est absolument faux que ce soit un confédéré qui ait fait cette proposition à l'assemblée corporative du 18 février, que je présidais. C'est le camarade Labeille, unitaire qui, la veille, fit accepter par une Commission intersyndicale que la proposition d'envoyer des délégations massives serait faite à l'assemblée générale. Et c'est lui-même qui fut chargé par cette Commission de soutenir ce point de vue devant l'assemblée.

3^o Il est osé de dire que le mot d'ordre fut adopté « sans discussion par l'ensemble des membres présents du syndicat national ». Certains, et non des moins influents, ayant pris une part active au débat qui fut très long.

Quant à la conclusion de votre correspondant sur la valeur de l'exemple qu'il cite, je m'abstiens de la discuter car, depuis au moins la dernière grève du certificat d'études, nous savons tous que les instituteurs confédérés sont, dans l'ensemble, des « révolutionnaires du meilleur teint » (111)

La renaissance du Syndicalisme

APRÈS LE 20 FÉVRIER

NOTRE GRANDE ENQUÊTE SUR LE MOUVEMENT DES FONCTIONNAIRES

(SUITE ET FIN)

Nous continuons — et terminons — dans ce numéro la publication des réponses à notre questionnaire.

Dans la prochaine R. P., nous commenterons les résultats obtenus par cette consultation qui s'est adressée à la fois aux militants de la base et à ceux des sommets, à la fois aux camarades des services publics et à ceux de l'industrie privée.

Notons toutefois sans attendre que si nous n'avons pas de réponse unitaire-orthodoxe, ce n'est pas de notre faute. Entre autres, les camarades Gourdeaux,

Grandel, Raynaud, Sestacq, Mauvy, Le Moulac, Leclair, Delhomme, Midol, Demusois, Tournemaine, Barne, Cogniot, Costes, Le Gall, Quinet, Richetta, Racamond et Tessier ont reçu notre questionnaire, mais ils n'ont pas daigné nous répondre, fût-ce deux mots.

Enregistrons par ailleurs les excuses des camarades Delmas et Marthe Pichorel, du Syndicat National des instituteurs, ainsi que celles du camarade Cazaubon, secrétaire de la Fédération autonome des fonctionnaires.

M. CH.

U. THÉVENON

(des instituteurs confédérés de la Loire)

I

Après la démonstration du 20 février, l'issue du mouvement des fonctionnaires aurait pu être meilleure; on aurait pu obtenir qu'il ne fût pas touché aux traitements inférieurs à 20.000 francs, ou tout au moins aux traitements inférieurs à 15.000 francs. Il eût suffi que dans les milieux parlementaires l'on sente, l'on ait la certitude que les fonctionnaires ne venaient d'accomplir qu'un premier geste à titre d'avertissement. Car il ne fallait pas compter sur la majorité de gauche pour tenir seule le coup; il fallait se montrer prêt à contre-carrer jusqu'au bout l'agitation patronale. Si nous avions eu un mouvement syndical uni et agissant, c'était le moment de préparer une vaste démonstration de tous les travailleurs, autour de quelques mots d'ordres concrets:

Contre toute diminution des conditions de vie;

Contre la refonte des Assurances sociales;

Pour les 40 heures.

Il aurait fallu pouvoir engager sur un front le plus large possible la bataille entre les deux grands groupes aux prises: patronat industriel, commerçant et agricole d'un côté, travailleurs et fonctionnaires de l'autre.

Le vote du Parlement ne fait que justifier une fois de plus notre manque de confiance dans les partis politiques qui subissent toujours la pression des forces conservatrices, du fait qu'ils ne sont pas indépendants et qu'ils doivent pour le moins tenir compte de l'état d'esprit de leurs électeurs non travailleurs et de ceux qui les aident pécuniairement ou par leur presse à faire leurs élections.

Néanmoins, étant donné le degré de combativité des fonctionnaires et de l'ensemble du mouvement syndical, les dispositions adoptées constituent un succès, succès parce qu'il exempte les petits fonctionnaires de toute diminution et coupe court à l'idée des sacrifices pour tous, même pour les plus petits, contrecarrant ainsi la nouvelle offensive contre les salaires préparée par le capitalisme; succès moral qui stimulera la résistance dans l'avenir et crée une atmosphère défavorable à toute nouvelle tentative de diminution. Il a en somme été reconnu officiellement, par force, mais reconnu

**

tout de même, que le prolétariat ne devait pas supporter tout le poids de la crise. La bourgeoisie a été mise en échec malgré un déplacement de forces comme on n'en a rarement vu depuis longtemps.

II

Le vote de la fraction parlementaire socialiste constitue une trahison à l'égard de leurs électeurs travailleurs et à l'égard de l'ensemble des travailleurs.

Les députés socialistes, comme de vulgaires députés de partis bourgeois, ont sacrifié les intérêts d'une catégorie sociale dont ils se réclament pour obéir à des considérations d'ordre électoral (ne pas déplaire aux électeurs non travailleurs qui contribuent à en élire un bon nombre, surtout ceux qui doivent leur élection à des marchandages entre les deux tours de scrutin) ou d'ordre gouvernemental (retarder la chute d'un ministère qui se propose de consolider le régime pour en arriver en fin de compte à rendre plus facile l'arrivée au pouvoir d'éléments plus conservateurs); ils ont préféré céder à des partis bourgeois plutôt qu'à des organisations syndicales.

De telles concessions ne peuvent que favoriser la campagne des forces conservatrices contre les salaires et sont de celles qui peuvent créer une atmosphère favorable à l'écllosion et au développement de courants démagogiques genre national-socialiste. Aussi les organisations syndicales se doivent-elles de juger publiquement une telle attitude: la juger théoriquement du point de vue syndicaliste, la condamner par les conséquences néfastes qu'elle peut avoir, en épingleant les noms des députés défaillants.

III

Dans la Loire, le front unique n'a pas été possible. Du côté confédéré on se sent capable d'agir et d'entraîner la masse sur sa propre initiative et l'on tient à prendre toute la responsabilité de l'action décidée; cela parce que la démagogie unitaire-communiste risque simplement — l'expérience passée nous l'a prouvé hélas ! trop de fois — de compromettre tout mouvement, même bien lancé et bien mené, et parce que l'on n'a aucune confiance dans des chefs unitaires qui approuvent à la lettre les directives des plenums et bureaux du parti communiste et de l'Internationale communiste, directives qui prévoient la réalisation du front unique, non pour augmenter la force ouvrière contre l'ennemi com-

mun, mais seulement pour discréditer les militants confédérés. D'ailleurs, dans l'enseignement, les dirigeants « moristes » ne se gênaient pas pour reprendre et continuer leurs calomnies ou insinuations calomnieuses au moment même où ils nous offraient le front unique.

Mais là où l'on a affaire à des militants honnêtes, des militants libres, agissant uniquement dans l'intérêt de leur classe et ne voyant pas dans un mouvement une occasion de combattre et de discréditer des adversaires de tendance, une occasion de relever le prestige de leur parti, le front unique est souhaitable, car il devient un excellent moyen de préparer l'unité syndicale corporative et nationale, tout en assurant le maximum de chances pour la réussite du mouvement.

Là, où le front unique ne peut être réalisé loyalement, pour les organisations confédérées ou autonomes, le meilleur moyen de réaliser l'unité, c'est de se montrer les plus clairvoyants, les plus agissants; ainsi elles coupent court à la démagogie communiste et amènent à elles l'ensemble des travailleurs.

IV

Le meilleur moyen d'associer les travailleurs de l'industrie privée à l'effort des fonctionnaires, serait l'organisation de manifestations communes, avec des mots d'ordre communs ou qui se posent au même moment et dans les mêmes conditions: par exemple ceux que nous avons énoncés au premier point (contre toute diminution des conditions de vie des travailleurs, contre toute refonte des lois sociales, pour les 40 heures).

Ces démonstrations constitueraient une occasion de briser les barrières fragiles qui séparent encore fonctionnaires et ouvriers, qui les font se considérer comme des catégories sociales aux intérêts différents. Elles pourraient être couronnées par un mouvement commun: l'arrêt du travail pendant une durée limitée dans les ateliers et bureaux de l'industrie privée et de l'Etat.

En dehors de la préparation de ce mouvement et des démonstrations communes, les organisations de l'industrie privée peuvent s'associer aux démonstrations de fonctionnaires en y déléguant leurs orateurs, en rectifiant les notes tendancieuses et erronées des groupes bourgeois. C'est ce qu'ont fait l'U.D. confédérée de la Loire et l'U.L. confédérée de Saint-Etienne.

U. THÉVENON.

*
**

Louis NEDELEC

(des municipaux confédérés du Havre)

I

Je pense que la journée du 20 février a influencé les votes de la Chambre qui, sans la magnifique et unanime résistance des fonctionnaires, eût davantage capitulé dans l'ordre des concessions accordées aux sénateurs.

Envisagé dans ce sens, le vote final des parlementaires constituerait presque un succès, s'il ne consacrait pas l'adoption d'un principe repoussé véhémentement au cours de la campagne menée par les organisations de services publics. Car ce premier geste, insignifiant dans ses effets immédiats, est la porte ouverte à toutes les décisions du même genre dans les industries concédées et privées ainsi que, par nouvelle répercussion, à de nouvelles atteintes aux conditions d'existence des fonctionnaires.

II

Les députés socialistes, en majorité, sont avant tout des députés: ils ont une clientèle électorale qui ne se confond pas toujours avec la classe ouvrière. Certains d'entre eux sont maires et, à ce titre, n'ont rien à apprendre de leurs collègues du gouvernement actuel. Tel qui, comme représentant du peuple, vota l'article 83, se serait dressé contre, s'il n'avait été qu'un militant syndicaliste et... vice-versa.

Cette attitude d'abandon est, à mon avis, dangereuse parce

qu'elle risque d'engager les forces ouvrières vers le « défilé » du « moindre mal » et à l'entraîner vers une diminution de sa capacité de résistance. C'est pourquoi il est nécessaire que les organisations syndicales s'élèvent contre ces parlementaires sans souci de considération de « voisinage politique ».

III

On a fait, de l'opposition au front unique syndical, une question de principe qui ne tenait pas toujours compte des nécessités de l'action. Il y a la tactique et il y a l'arme. La tactique, on le sait, est une invention du parti communiste destinée à lui redonner une influence qu'il a perdue; on l'utilise toujours pour les besoins de la « cause », c'est-à-dire aux toujours pour la cause du prolétariat en général. Quant à l'arme, elle s'impose parfois pour répondre plus efficacement aux coups du patronat.

Pour ma part, j'estime que le front unique doit être accepté chaque fois qu'il y a nécessité, et les événements actuels se chargent de nous montrer qu'il y a souvent nécessité.

De la théorie même du front unique on peut dire qu'il est toujours déloyal puisqu'il subordonne le succès de l'action aux résultats politiques qu'en acquerra le parti qui le propose. Mais le meilleur moyen d'en éprouver la valeur est de le pratiquer dans les limites déterminées ouvertement par les organisations intéressées. Et c'est à la faveur de cette action que la classe ouvrière se rendra compte d'abord de sa force, ensuite des mobiles intéressés, s'il y en a, qui s'opposent au prolongement normal de ce front unique, c'est-à-dire à l'unité organique corporative et nationale.

Louis NÉDÉLEC.

*
**

M. NOË

(des instituteurs des Pyrénées-Orientales)

I

Les fonctionnaires ayant subi un grave échec après le vote du Parlement au sujet de la réduction des traitements marchent tout simplement vers leur destinée comme le disent si bien Marcel et Jean dans la *Correspondance internationale ouvrière*: « Il n'y a pas d'issue pour les fonctionnaires dans les limites du régime capitaliste: leur abaissement au niveau du prolétariat est inéluctable... L'issue est au-delà, dans la révolution socialiste internationale de la classe ouvrière avec laquelle les salariés de l'Etat seront amenés à s'unir ». Plus la crise deviendra grave et plus de sacrifices seront imposés au monde des fonctionnaires: il n'y a pas de salut.

Ce ne sont pas des manifestations (pas si magnifiques que cela — voir dans l'Enseignement) comme celle du 20 février qui arrêteront cette chute sociale. Lancée comme une manifestation d'avertissement, mal organisée, mal préparée, dans laquelle il n'y avait aucun risque, cette journée a eu pour conséquence, en lançant un défi au Sénat, de l'exciter à la résistance et de rendre impossible toute action future, de laquelle n'auraient pas été maîtres les dirigeants réformistes, parce qu'elle aurait eu à la base une véritable révolte de conscience chez les syndiqués.

II

Que penser de l'attitude d'hommes politiques qui, étant partis d'un projet de 30.000 francs de base et de l'idée arrêtée de ne pas atteindre les seuls fonctionnaires, acceptent d'effectuer un prélèvement à partir de 12.000 francs sur les traitements des fonctionnaires seulement! Cela prouve indubitablement que le parti socialiste cesse d'être, de plus en plus, un parti révolutionnaire et que les représentants parlementaires de ce parti, dont la majorité des électeurs et prosélytes est de mentalité petite-bourgeoise, n'ont plus l'esprit « lutte de classes ».

Les répercussions ne seront pas bien grandes pour le prolétariat industriel qui a été vaincu en 1930 par la défaite des mineurs et des textiles. Quelle erreur de croire que le sort des travailleurs de l'industrie privée est lié à celui des fonc-

tionnaires: c'est tout le contraire! Le vote du Parlement motivera certainement des réductions pour les cheminots, employés de banque, de commerce, etc.; fera disparaître les préventions des petits patrons n'ayant pas encore abaissé les salaires de leurs ouvriers; mais, l'effet le plus grave est de donner un caractère définitif à cette défaite du prolétariat et d'en préparer d'autres dans le cours de cette crise.

Les faits que nous venons de vivre donneront encore plus de courage aux partisans de l'indépendance du syndicalisme. La question n'est pas près d'être résolue, quelle que soit l'attitude adoptée par les organisations syndicales à l'égard des parlementaires socialistes. Le syndicalisme doit se servir de tous les partis, même communistes, en réalisant avec eux des accords précis pour des buts fixés, mais il doit éviter de devenir un jouet entre les mains des politiciens.

III

Les expériences du front unique n'ont pas été assez loyales pour qu'elles entraînent d'heureuses conséquences pour le rassemblement des forces syndicales.

Quoique dans l'action entreprise par la parole et par les gestes l'unanimité se soit faite facilement, il est permis d'affirmer que le divorce entre réformistes et unitaires est plus profond que jamais et que les autonomes n'auront pas à se louer des quelques mois d'action commune avec les cégétistes.

IV

L'ouvrier lui-même jalouse le fonctionnaire qui a réussi, par des moyens particuliers, à obtenir des traitements lui permettant une vie matérielle relevée par rapport à celle d'avant-guerre.

Aussi, les organisations syndicales de l'industrie privée ne se décideront pas de sitôt à aider les organisations de fonctionnaires dans la défense de leur traitement. Ce sont plutôt les fonctionnaires qui doivent se rapprocher des ouvriers, leur inspirer confiance, favoriser leurs efforts pour le relèvement du niveau de leur vie et se jeter fermement dans la bataille quand les salaires des ouvriers sont menacés: c'est le seul moyen pour protéger les leurs et faire acte social.

Tant que le pacte de défense mutuelle, en attendant l'autre, ne sera pas signé entre ouvriers et fonctionnaires, il n'y aura pas de victoire complète.

M. NOË.

R. LAPLAGNE

(du Syndicat National des Indirectes, ancien secrétaire de la Fédération autonome des fonctionnaires)

Succès ou échec ?

Je me prononce carrément pour l'échec. Je sais bien qu'entre les projets financiers finalement adoptés par le Parlement et ceux qui avaient été établis tant par l'équipe Germain Martin-Palmade que par le tandem Boncour-Chéron, il y a une différence notable. Je n'oublie pas de considérer que la marge de réduction ne frappera, en ce qui concerne les traitements, qu'un nombre assez limité de travailleurs. Je souligne, moi aussi, comme le fait Hagnauer, qu'un minimum vital de base a été établi. Mais je ne m'enthousiasme pas. Les fonctionnaires savent quel cas on peut faire du « traitement vital ». M. Poincaré l'avait établi, en son temps à 10.000 francs. Il a fallu plusieurs années de luttes supplémentaires pour faire admettre par les gouvernants, même par ceux de « gauche », le traitement de base de 9.000 francs.

Aussi je n'attache qu'une importance médiocre à ce nouveau traitement vital et je ne le mets pas à l'actif des manifestations du 20 février. Pour moi, l'act' on des fonctionnaires est allé à un échec très net. Je ne retiens des événements que quatre choses: 1° le principe même du non-prélèvement sur les traitements n'a pas été sauvé. 2° Les réductions

projetées sur les indemnités constituent une menace grave. 3° L'action syndicale des intéressés s'est révélée insuffisante. 4° La voie est maintenant ouverte aux réductions générales des salaires.

Je m'explique. Il fallait à tout prix éviter le moindre prélèvement. Toutes les organisations syndicales auraient dû faire bloc pour empêcher que l'on touchât à ce principe. Les centrales ouvrières auraient dû se lancer dans la bataille. Aucune discussion n'aurait dû s'établir entre les représentants de certains syndicats — les plus importants par leur nombre — et le gouvernement. Le contact parlementaire aurait dû être coupé et la bataille engagée sur le terrain public. Nous n'aurions pas dû assister aux honteux marchandages qui se sont développés autour du traitement à prélever: 10.000, 15.000, 30.000 francs. On a discuté autour de cela. Même le parti communiste y a pris part. Il a établi une différence subtile entre les moins et les plus de trente mille. Certes, je sais que les moyens et les petits fonctionnaires n'ont pas les mêmes intérêts à défendre que les hauts fonctionnaires et je n'ai pas une extrême sollicitude pour ces derniers. Il ne m'est jamais venu à l'idée d'entreprendre une campagne spéciale pour la défense des gros traitements. Mais quand on veut défendre un principe, il ne faut établir aucune démarcation. L'exemple de l'étranger est là pour nous apprendre comment les gouvernements se comportent sur le terrain de la déflation des dépenses publiques. Aujourd'hui, on frappe les plus de 30.000; demain on descendra jusqu'à 15.000. Puis on s'attaquera aux autres. Le but sera atteint par étapes, mais il sera atteint. Voilà pourquoi, à mon avis, il ne fallait accepter aucune discussion sur l'importance du minimum vital à préserver.

J'ai lu pas mal d'articles, même signés de militants avertis, dans lesquels on considère que le mal n'est pas très grave. La plupart d'entre eux ne parlent que des traitements. Très peu s'inquiètent des indemnités. Les 400 millions d'économies à obtenir par la révision des indemnités semblent être perdus de vue. S'imagine-t-on que le gouvernement va les oublier? Les intéressés, eux non plus, ne devraient pas les oublier. Que dit la loi du 28 février? La commission supérieure des économies, après consultation des commissions tripartites, devra dans un délai d'un mois après la promulgation de la loi étudier un nouveau mode d'attribution des indemnités et si dans un délai de trois mois, elle n'est pas arrivée à un résultat substantiel, une réduction générale de 10 % sera pratiquée. Seules, les indemnités pour charges de famille ne seront pas touchées, pas plus que celles qui représentent la compensation réelle d'une dépense, ainsi que les indemnités de résidence. Mais pour ces dernières la loi indique que le droit de réviser le tableau des localités où ces indemnités sont allouées est maintenu. Ce qui veut dire qu'à défaut de réduction brutale, on s'ingéniera à rogner en se basant sur des diminutions hypothétiques de population. L'exemple de Cannes, de Luchon et d'autres villes est là pour montrer ce que l'on peut faire dans ce domaine.

Le danger n'est-il pas grand et y a-t-il lieu de se réjouir?

Je prétends, en outre, que l'action syndicale développée autour de la défense des fonctionnaires a été insuffisante. Je me garderai bien cependant de nier l'effort qui a été fait. Je connais parfaitement le travail accompli par les organisations (syndicale et fédérale) auxquelles j'appartiens. J'ai pu constater que la Fédération autonome où, disait-on, on ne faisait que de la démagogie, a su se tailler une place de premier plan dans l'action qui a été entreprise. Elle a mis en accord sa capacité d'action pratique et sa position théorique. Je sais aussi qu'elle n'a pas été étrangère au déclenchement de l'action dont tous les militants parlent aujourd'hui et que ce n'est pas sa faute si les fonctionnaires en sont restés là.

L'action a été insuffisante cependant. Des mouvements de l'ampleur de ceux qui se sont déroulés le 20 février ne doivent pas être improvisés. Ce n'est qu'après une propagande solide en profondeur qu'ils peuvent réussir et n'être que le début de la véritable action. Sauf dans quelques corporations

— et je m'honore d'appartenir à l'une de celles-là — rien ou presque n'avait été préparé. L'avant-veille du jour où les fonctionnaires devaient se mettre en branle, certains secrétaires de base n'étaient prévenus de rien. Ils n'avaient donc pas pu alerter leurs camarades. Le mouvement les a surpris et les a pris de vitesse. Cette carence a privé les manifestants du concours précieux d'un nombre important de combattants.

Et puis, les fonctionnaires sont partis seuls en bataille. D'autres corporations auraient dû suivre. Qu'est-ce que c'est donc qu'un mouvement de solidarité ? N'était-il pas possible de déclancher un mouvement ailleurs que dans la fonction publique ? Que nous sommes en retard sur le syndicalisme d'avant-guerre malgré les mots savants dont nous entourons nos discussions théoriques !

Mais la plus grosse faute n'est pas dans cette inpréparation. Elle a été commise en arrêtant net un mouvement qui aurait dû normalement se prolonger et devenir plus fort. Nous attendions, à la base, des mots d'ordre qui ne sont pas venus. Ils ne sont pas venus parce que ceux qui représentaient le nombre n'ont pas voulu les donner. Voilà la faute principale. Ce n'est pas dans le but d'ouvrir de nouvelles polémiques que je dis cela. Je constate un fait, voilà tout, et je blâme la pusillanimité de certains dirigeants d'organisations importantes.

Oui, Giauffret, j'ai le droit d'émettre cette opinion. J'ai le droit aussi de rejeter les responsabilités sur le cartel confédéré. Tu trouves détestables les constatations faites par la Fédération autonome au lendemain du 20 février et tu penses que puisqu'elle n'a rien fait elle-même, elle aurait pu se dispenser de critiquer les autres. Je ne suis pas de ton avis. Qu'aurait fait la Fédération autonome, seule, dans une bataille de l'importance de celle qu'il aurait fallu engager ? Sa fougue et sa combativité n'auraient pas compensé la faiblesse numérique de ses effectifs. Elle se serait offerte à une répression qui n'aurait pas arrangé les choses. Tu es bien de cet avis, n'est-ce pas ? *L'inactivité qui lui a été imposée par la carence des autres* ne doit point être un empêchement à la libre expression de ses sentiments.

La dernière conséquence — la plus importante peut-être — de l'échec ressenti par les fonctionnaires, c'est de permettre désormais une attaque générale contre les salaires. La voie est ouverte.

Dans un article du *Populaire*, le camarade Osmin signale, le 14 mars, l'activité fébrile des organisations patronales. Partout elles se préparent à imiter l'Etat. La réduction des traitements servira de prélude à une réduction massive des salaires. Il n'en faut pas douter.

Le groupe parlementaire S.F.I.O.

L'attitude de la majorité du groupe parlementaire socialiste occupe en ce moment la chronique. Les tendances se heurtent à nouveau. On lit des articles blâmant ou absolvant cette majorité. Que, doivent en penser les militants syndicalistes ? Exactement ceci. Que jamais l'indépendance du mouvement syndical n'est apparue plus nécessaire qu'aujourd'hui. C'est pour ne pas avoir à rompre avec des amitiés et des affinités que les dirigeants du mouvement syndical ont accepté de capituler devant le gouvernement et les Chambres. C'est pour ne pas briser la « politique de soutien », antichambre des ministères futurs, qu'un nombre trop important, hélas, de députés socialistes ont voté les textes régressifs qui leur étaient présentés. Leur attitude ne se comprend pas pour un militant syndicaliste. Elle ne se comprend pas non plus pour un militant politique sincèrement attaché au programme et à la doctrine de son parti.

De nombreuses réactions se sont manifestées depuis le 20 février. On m'a signalé qu'un certain nombre de fonctionnaires avaient quitté les rangs du parti socialiste ; que d'autres organisaient la lutte au sein même du parti pour amener le Congrès extraordinaire prochain à blâmer l'attitude des parlementaires ayant voté le douzième provisoire.

Mais les réactions ne doivent pas venir que du côté des

fonctionnaires. Les travailleurs de toutes catégories qui appartiennent au parti socialiste doivent faire entendre leur voix. Je ne leur indiquerai pas les moyens. Seront bons, tous ceux qui amèneront ce parti à obliger le groupe parlementaire à modifier profondément son orientation.

Quant aux organisations syndicales, elles devraient tourner définitivement le dos à la collaboration parlementaire pour s'engager résolument dans la seule voie qui soit leur domaine : celle de l'action directe.

R. LAPLAGNE.

P.S. — Le temps me manque pour traiter une question importante soulevée par l'enquête de la R.P. : « La pratique du front unique loyal vous paraît-elle de nature à faciliter la reconstitution de l'unité syndicale ? » La question vaut la peine d'être étudiée. Je le ferai une autre fois en disant toute ma pensée.

* * *

S. ISSAUTIER

(des instituteurs confédérés des Alpes-Maritimes)

I

a) *Sur le principe*. L'échec est incontestable. C'est la première brèche ouverte.

b) *Sur la matérialité*, il faut distinguer entre les *traitements* proprement dits et les *indemnités*.

En ce qui concerne les traitements, un fonctionnaire ayant une famille normale, femme et deux enfants, ne sera touché qu'à partir de 21.000 francs. Comparons avec les salaires ouvriers. A 300 jours de travail, cela donne un salaire journalier de 21.000 : 300 = 70 francs. Si nous entendons lier notre action à celle de la classe ouvrière, je crois que nous n'avons pas trop à crier, car quels sont les ouvriers qui gagnent plus de 70 francs par jour ?

Sur les indemnités, je déclare nettement qu'il en est que nous n'avons pas à défendre si nous nous plaçons sur le terrain de classe qui est le nôtre. Par contre, toute atteinte aux indemnités de résidence, de chaussure, de déplacement doit être combattue.

Si les délégués du personnel arrivent à faire prévaloir leur point de vue au sein des commissions tripartites, la révision des indemnités pourrait être une *œuvre de justice*, mais il est certain qu'ils se heurteront à une grosse résistance de la part du haut personnel représentant le gouvernement.

De toute façon, échec sur le principe que le Cartel avait fait sien : « Pas un sou, pas un centime de réduction ».

II

J'appartiens au parti socialiste, je n'en suis que plus à l'aise pour condamner le vote de nos élus. Comme partout, la différence de température est grande entre militants et élus. C'est de la vieille histoire. Je ne pense pas cependant qu'ils aient été conduits par des motifs d'intérêt personnel, par le souci de réélection. Non, ils ont eu peur de l'ombre de Tardieu. Non pas *intérêt*, mais *manque de cran*.

Oui, la baisse de nos salaires servira le patronat et en particulier les Compagnies de chemins de fer et les Compagnies concessionnaires de services publics.

L'attitude des organisations syndicales à l'égard des élus socialistes ? Montrer aux travailleurs que seule l'action syndicale est efficace et qu'il n'est pas de sauveur suprême, pas même de *tribun*. De grâce, qu'on évite de nous parler de repréailles électorales. Gardons-nous de cette foire, en tant qu'*organisations syndicales*, comme du feu.

III

Le *front unique* ne peut pas conduire à l'*unité syndicale* tant que les Russes n'auront pas changé d'attitude. Il ne faut pas se leurrer, ni leurrer les camarades. Je pense que tous les militants sérieux ont lu les résolutions du XII^e plenum de l'*Internationale Communiste* publiées dans une brochure éditée par le bureau d'Édition du Faubourg Saint-Denis (préface de Frachon) et dans l'*Internationale Syndicale Rouge* du 15 décembre.

J'estime que jamais subordination du syndicalisme, d'essence libertaire et fédéraliste, n'avait été ainsi codifiée dans ses détails les plus infimes.

Croire qu'on pourra réaliser l'unité syndicale avec cette subordination est une utopie. Nous sommes des dizaines de milliers qui avons quitté la C.G.T.U. pour ne pas subir la trique du parti communiste; nous ne l'accepterons pas davantage à l'avenir. Or, les Russes commandent en maîtres dans l'I.C. et dans l'I.S.R. (Lire à ce sujet le dernier article d'Hérad dans le *Travailleur* de Belfort).

Le front unique est d'ailleurs rendu très difficile. En pleine bataille, le cartel unitaire déversait l'injure à flots dans l'*Humanité*. A Nice, nous avons décidé de rompre avec les unitaires si ceux-ci se solidarisaient avec leur cartel central. Il n'y a pas d'action commune possible au sein d'un organisme si extérieurement une partie contractante se réserve le droit de diffamer l'autre.

IV

Grosse question.

a) Hors les services publics et les mineurs, que reste-t-il d'organisés dans les deux C.G.T. ?

b) Pour lier la bataille, il faudrait établir, comme le disait Giauffret, le salaire vital pour tout travailleur et laisser tomber ceux qui ont un salaire plus élevé. Alors où fixez-vous ce salaire vital ?

Voyez-vous, je vois mal des chômeurs et des terrassiers venant défendre le manteau de petit gris ou de murmel de la camarade syndiquée. C'est brutal ce que je dis là, mais il faut compter avec la réalité et entre militants on se doit la vérité.

Comme secrétaire du Cartel confédéré des Alpes-Maritimes (qui va grouper, avec l'adhésion des Tramways de Nice, 5.500 cotisants) j'ai vécu la bataille. Je le dis comme l'exacte vérité, la bataille n'a été possible que par la décision brutale de la commission des Finances du Sénat. La décision première de la Chambre (taxe de crise au-dessus de 20.000 francs) empêchait toute bataille.

S. ISSAUTIER.

* * *

J. BARRUÉ

(de l'Enseignement unitaire de la Gironde)

I

Le mouvement du 20 février fut un succès. Tout le monde s'accorde à le proclamer. Les journaux réactionnaires, dans un but facile à deviner, en ont souligné l'importance à plaisir; la fédération des fonctionnaires a insisté sur l'unanimité qui s'est manifestée pour montrer qu'elle a « ses troupes en mains ». Peut-être pouvons-nous nous réjouir pour d'autres raisons. On a vu une collectivité qu'on s'accorde à étiqueter « réformiste », qui n'est que trop portée à attacher au bulletin de vote une importance démesurée, qui avait mis depuis longtemps ses espoirs dans un « bon » gouvernement, faire appel à l'action directe peu de temps après la comédie des urnes. Aussi « faible » que puisse paraître cette réaction, elle décèle par son unanimité une profonde déception. Des milliers de travailleurs votant à gauche se sont aperçus qu'ils étaient dupes, que, dans la défense des pires intérêts bourgeois, Daladier valait Tardieu et que le dernier espoir résidait en une action syndicale énergique, en une action directe au vrai sens du mot, c'est-à-dire en un mouvement opposant le travailleur à l'Etat-patron sans « parlementaires-tampons », sans délibérations autour de tapis verts.

Je pense qu'un tel fait est énorme pour l'avenir du syndicalisme révolutionnaire. Certes on peut critiquer l'organisation du mouvement, et sa nature. Lancer « par en haut » une action à l'heure H, c'est l'indice d'une centralisation peu conforme à l'esprit syndicaliste. C'est donner à l'Etat-Major une importance prépondérante, c'est le signe du ravage profond causé depuis la guerre dans le mouvement syndical par l'abus systématique des termes de « chef », « organe diri-

geant », « discipline » et « masse » ! On peut aussi penser que pour certaines corporations, dont l'Enseignement, le mouvement n'avait de chances réelles d'être apparent que grâce à des réunions cantonales du personnel nécessitant une grève plus longue. Mais ce sont là critiques de détail. L'essentiel, c'est qu'une collectivité de travailleurs ait reconnu qu'à certains moments la lutte devait revêtir le caractère de la « grève générale » et échapper à l'emprise des formations politiques, s'opposer au besoin à leurs désirs et se dresser en face du patronat — fût-il l'Etat ! — sans « personnes interposées ».

Que s'est-il au juste passé du 20 février au 10 mars ? Nul ne saura vraisemblablement les tractations dont se sont rendus coupables les dirigeants des partis de gauche. Il est hors de doute que radicaux et socialistes ont tout fait pour se concilier la bienveillante neutralité des « chefs » du syndicalisme des fonctionnaires. L'issue du mouvement a montré jusqu'à l'évidence que, malgré le sursaut du 20 février, l'indépendance du syndicalisme n'était pas une idée fortement enracinée chez les « chefs »... ni chez les « troupes ». Les fonctionnaires ont été sensibles à l'argument d'ordre électoral: tout plutôt que le retour de Tardieu. Et ils ont accepté la « ponction de gauche » plutôt que l'« amputation de droite ». Cette capitulation m'apparaît comme très grave à deux points de vue. D'abord théorique: il dénote une soumission aveugle au jeu parlementaire. N'est-il pas formidable, pour un observateur impartial, d'encaisser le dilemme suivant: Daladier ou Tardieu, et de reconnaître qu'une Chambre de gauche est à quelques mois des élections obligée d'accepter Tardieu pour que soient sauvés les sacro-saints principes du « fair play » parlementaire ? Il est étrange que le syndicalisme n'ait pas souligné dans ce fait effarant la condamnation sans appel des méthodes politiques et des combines électorales ! Je ne vois pas dans l'absence de réactions des « chefs » et des « troupes » une preuve trop commode de trahison ou d'avachissement. Ces accusations ont un air de mélodrame propice à des effets de tribune pour crétins appointés mais ramènent la lutte ouvrière à des concepts par trop simplistes: du Georges Ohnet pour élèves de Bobigny ! J'y vois plutôt généralement une impuissance à penser « syndicalement »; une prépondérance de l'esprit « politique » sur l'esprit de « classe »: bref, un obscurcissement de la notion de classe. Et d'ailleurs l'état assez pitoyable du syndicalisme actuel n'est-il pas autre chose que le résultat de la confusion des classes et de l'importance attribuée depuis quinze ans à l'esprit de secte ?

Capitulation très grave aussi du point de vue pratique: elle fait prévaloir le principe qu'en temps de crise il est normal de frapper exceptionnellement les salariés de l'Etat. Nul doute qu'un pareil précédent ne soit à nouveau utilisé. En outre, quel argument pour les patrons de l'industrie privée: on a diminué les fonctionnaires en leur « faisant honte » devant la situation misérable des ouvriers... et on diminuera les ouvriers en leur montrant l'exemple donné par les fonctionnaires. Cette comédie est grossière mais vous verrez qu'elle réussira...

II

Quel fut en cette affaire le rôle des « élus »,

... de ces goitreux que décapa
Dans les bourgs ou les préfectures taciturnes
Le bain mal odorant et propice des urnes...?

Je n'aime guère le terme pompeux de « trahison ». Cependant il s'applique merveilleusement à l'attitude du groupe socialiste. Piétinant leurs engagements, mieux leur programme et leurs statuts, ces messieurs ont choisi entre la fidélité aux principes et l'aplatissement devant un radicalisme dégénéré. On nous dira: politique du moindre mal. Nous répondrons en évoquant la social-démocratie allemande. Même impuissance à s'affirmer, même peur d'être dans l'opposition, mêmes concessions à la bourgeoisie, mêmes reniements. Il est des moments où cette politique de l'avachissement devient un signe de stupidité irrémédiable et où « pour vivre on arrive à perdre les raisons de vivre ». Nous dirons avec notre

camarade Eysséris (*Effort*, 11 mars) « qu'ils n'ont plus rien de socialiste et qu'ils sont mûrs pour la politique des mares stagnantes et des petits profits ». Notez que ce dégonflement insigne n'aura d'importance que dans la mesure où les bons bougres qui assurent par leurs votes la quiétude de ces nageurs auront conscience de cet effondrement. Malheureusement, la clientèle socialiste est groupée en majorité dans le petit commerce et la campagne. Le parti socialiste réalise magnifiquement la confusion des classes. Il s'adresse à des fractions contradictoires de l'économie actuelle et il bénéficie — grâce à sa politique de bascule — de la bienveillance d'un corps électoral qui n'a jamais eu l'intention de voir en lui un « parti de classe ».

Peut-être verrons-nous une querelle fort édifiante entre le parti et le groupe parlementaire, entre les adhérents et les électeurs. Sans insister davantage, nos camarades voient l'importance du point de vue syndicaliste révolutionnaire d'un tel débat pour éclaircir l'idée de classe !

Devons-nous adopter à l'égard des parlementaires socialistes — responsables de l'article 83 — une tactique de mise au pilori ? Ceci supposerait comme contre-partie des remerciements à ceux qui votèrent contre. Le curieux de l'affaire c'est que — de l'autre côté de cette barricade en carton pâte — se trouvent les pires bourgeois dont nous n'attendons rien et les communistes (de diverses cuvées) dont nous attendons simplement qu'ils nous foutent la paix. Je suis très sensible à la sympathie de Chasseigne et de Doriot, mais je suis très sceptique à l'égard de leur amour indéfectible pour la classe ouvrière organisée syndicalement. Je sais que le parti communiste sait quand il le faut défendre la cause de ses clientèles électorales aussi grotesquement variées que celles du parti socialiste. Ce n'est pas à l'*Humanité* que j'irai chercher la définition précise de la classe ouvrière...

Crier partout que les S.F.I.O. sont des saligauds ! D'accord. Mais ajoutons vite que toutes les fractions politiques se valent. Une occasion unique s'offre à nous de « démonter » devant la classe ouvrière le mécanisme politique et d'abaisser le parti devant le syndicat. Nous serions coupables de la laisser passer. Si des événements récents ne sort pas cette conclusion de la faillite des partis, de leur impuissance congénitale devant les électeurs et devant l'Etat, si nous ne montrons pas que seule l'action directe indépendante des partis, hostile s'il le faut à ces partis, peut seule réaliser le bloc des travailleurs : eh ! bien, on aura vécu un épisode de plus de la lutte ouvrière, un échec de plus et les mêmes errements recommenceront !

III

Je ne veux point apporter ma pierre — une de plus ! — à l'édification du « front unique ». Peut-être eût-il mieux valu de part et d'autre agir davantage et moins palabrer sur l'unité d'action. Je pense cependant que toute réalisation de front unique — aussi fragmentaire soit-elle — est un pas vers la compréhension et l'estime réciproques donc vers l'unité syndicale. Je pense que seule l'unité syndicale et la constitution d'un « syndicalisme révolutionnaire unifié » sont capables d'assurer la fameuse « direction unique des luttes » (les partis politiques ayant le droit de regarder, de fabriquer des thèses et de faire — s'ils le veulent — les mouches du coche...). Mais l'expérience a montré que l'unité syndicale se faisait moins vite que la scission. Toute tentative de rapprochement permet de pallier aux dangers de la scission. Il est bien entendu que je ne conçois le front unique que sous le contrôle syndical, entre des organisations responsables, sur des buts précis et je ne puis que renvoyer nos camarades à la motion adoptée au conseil fédéral d'Avignon (décembre 1932) de la fédération unitaire de l'Enseignement sur proposition de l'ami Boissel parlant au nom des syndicalistes révolutionnaires.

Au sujet des « comités de lutte », j'avoue mon incompetence et je renvoie aux théoriciens de la rue Grange-aux-Belles que nous payons — hélas ! — pour savoir ce que c'est...!

IV

Sur le dernier point du questionnaire, je pense que selon les corporations, l'action à entreprendre est différente. Sans vouloir allonger cette copieuse réponse, disons simplement que dans l'enseignement primaire il doit être possible de mener une action personnelle et collective auprès des parents d'élèves (dont la majorité est composée de travailleurs). Ce serait un moyen de dissiper bien des préjugés et bien des préventions. Je ne me dissimule point la difficulté d'une telle action qui devrait échapper le plus possible à l'action intéressée des partis politiques. Je vois — en général — deux faits qui handicapent les fonctionnaires : 1° leur inertie lorsque certaines parties de la classe ouvrière ont encaissé des « coups durs » ; 2° l'absence de liaison locale entre les syndiqués. Un peu partout, par besoin d'autorité et de centralisation, on a tué les bases fédéralistes du syndicalisme (je songe aux anciens comités intersyndicaux de la Seine tout particulièrement). La liaison étroite de toutes les catégories syndicalement organisées : voilà encore un problème qui se posera devant un « Syndicalisme redressé ».

Au risque de passer pour rabâcher ou pour un « syndicaliste enragé » (ô Hérard !), jamais on ne fera un bilan assez sévère des ravages que la politique — cette politique qui a le culot de « se réclamer de la classe ouvrière » !!! — a causés dans le mouvement syndical. Aux jeunes et... aux demi-jeunes de réparer ces dégâts s'il est encore temps !

J. BARRUÉ.

**

Henri BOVILLE

(de l'Alimentation autonome)

Mon cher Chambelland,

Je réponds volontiers aux quelques questions que tu poses concernant l'issue du mouvement des fonctionnaires.

A mon avis, les choses auraient pu finir bien plus mal, si, par exemple, abandonnant leur tactique du « moindre mal », les socialistes avaient renversé le ministère Daladier ; il est hors de doute que l'équipe ministérielle de concentration républicaine qui allait suivre eût frappé plus fort.

Pratiquement, le vote du groupe socialiste parlementaire a évité une plus forte atteinte aux traitements des fonctionnaires.

Voilà Boville à droite du mouvement ouvrier ! En voilà un qui va vite en besogne ! vont penser les lecteurs de la *R. P.* Que les camarades ne se hâtent pas d'émettre un tel jugement, mais qu'ils suivent plutôt mon raisonnement.

Serrons de près notre problème. Observons en premier lieu qu'au moment où se présente la réduction des traitements des fonctionnaires, il est très peu de professions de l'industrie privée qui n'aient subi une ou plusieurs diminutions. Constatons que la solidarité active des fonctionnaires ne se manifesta que très modérément et d'une manière inefficace, quand des tentatives de résistance se firent jour parmi les travailleurs du textile et de quelques autres bien rares industries. Il y a déjà, hélas ! indépendamment des autres compartiments, un syndicalisme des fonctionnaires et un syndicalisme des travailleurs de l'industrie privée.

Les cheminots et autres fonctionnaires dans la C.G.T.U. ignorent radicalement les métallurgistes. Je connais ce drame à fond. Dire qu'il n'en est pas de même à la C.G.T., ce n'est pas forcer la vérité, je crois même qu'ici c'est pire. Le syndicalisme est, hélas !, encore dans les langes, aucun discours, aucune résolution de congrès ne peuvent donner le change à ceux qui ont un peu d'expérience. Ceux-là savent que l'industrie privée a, elle aussi, une secrète rancune contre les fonctionnaires de l'Etat ou assimilés. Les fonctionnaires ne pouvaient donc compter que sur la neutralité des travailleurs organisés. Et ils avaient contre eux l'ensemble de l'opinion publique. L'opinion publique a beau être absurde, elle n'en est pas moins un facteur du problème qu'il ne faut pas négliger.

Les fonctionnaires étaient seuls dans la bataille; au surplus ils étaient et ils sont divisés. Ce n'est pas le front unique réalisé ici et là qui change quoi que ce soit à cette réalité. Au contraire, je me demande avec angoisse si cette réalisation du front unique n'est pas un facteur de faiblesse supplémentaire. Mon cher Chambelland, et vous tous, mes amis anciens communistes, nous savons que n'est pas considéré comme bolchevik authentique celui qui veut mettre dans une expérience de front unique l'intérêt du prolétariat au-dessus de celui du parti.

Quoi qu'il advienne ! Quoi qu'il arrive il faut à tout prix que tout soit subordonné à l'intérêt du parti communiste. Evidemment, on me dira, les dirigeants confédérés n'ont qu'à se défendre, la lutte, sous cette forme, avec les bolcheviks les forcera à une activité dont ils ont perdu la pratique. Certes, il y a bien un peu de vérité en cela, mais soyons persuadés que cette lutte qui se livrera, sournoise ou ouverte, astucieuse ou maladroite, n'en aura pas moins, tôt ou tard, pour conséquence de laisser les travailleurs plus divisés, plus irréductiblement ennemis qu'auparavant.

Non, le front unique n'est pas un facteur de puissance ! Je ne dis pas que je n'y aurai pas personnellement recours, je ne dis pas que j'empêcherai les organisations dont j'ai la charge d'y recourir. Non certes, mais moi, nous, c'est une autre affaire, nous avons été à l'école, à la mauvaise école, et je conviens qu'il faut y être passé pour ne pas tomber dans les chausse-trappes qui constituent pour les communistes l'essentiel de leur contribution dans le front commun.

Le front unique ne me dit rien qui vaille. Par contre, plus que jamais, je reste fidèle à l'idée de l'unité syndicale. Tant qu'elle ne sera pas réalisée, les socialistes au Parlement auront de larges circonstances atténuantes en pratiquant la politique du « moindre mal », ils n'en pourront pratiquer une différente, les communistes n'auront pas moins d'excuses à satisfaire la démagogie des jeunes couches, ignorantes mais combattives qui vont encore à eux. Chaque année leur amène une génération de jeunes, pleins d'ardeur et de foi, qui s'en vont déçus et découragés aux premières déceptions.

Ainsi va le mouvement. Nous allons au fascisme, les socialistes et la C.G.T. feront la politique du « moindre mal » et ne pourront en faire une autre autrement qu'en paroles.

Le parti communiste et la C.G.T.U. continueront à diviser les travailleurs sur tous les terrains, à les dresser les uns contre les autres.

Rien, hors l'unité organique ne peut empêcher cela. Mon pessimisme ne m'empêchera pas néanmoins de chercher à faire de la C.G.T. une organisation répondant à nos aspirations, mais je tiens pour vérité essentielle que nos organisations ne seront dignes de leur mission qu'à condition que les modérés et les extrémistes cohabitent dans une même organisation, qu'ils agissent avec ensemble dans le même sens, qu'ils se respectent, s'estiment et se comprennent. Ils ne constitueront qu'à ce prix la puissance ouvrière en mouvement.

Les modérés et les extrémistes font le lit du fascisme, rendent possible la guerre, préparent les jours les plus effroyables à la classe ouvrière, quand, partagés dans diverses organisations, ils emploient le plus clair de leurs forces à s'affaiblir mutuellement.

Je ne suis pas, mon cher Chambelland, pour la pratique du « moindre mal », je ne suis pas davantage pour la tactique criminelle des communistes, je reste fidèle à notre conception de l'unité syndicale; elle porte en elle mieux que le maintien des salaires et traitements, la solution de toutes les redoutables questions posées au prolétariat.

H. BOVILLE.

*
**

Jacques TOESCA
(de l'Enregistrement du Var)

La journée du 20 février a été magnifique. Elle a prouvé, pour la première fois en France, que la presque unanimité

des fonctionnaires étaient capables d'un mouvement de masse dans l'action directe. Il y a là un incomparable témoignage, qui devra désormais animer toutes les organisations syndicales et leur faciliter cette besogne d'éducation syndicaliste qui a, certes, encore besoin d'être précisée et fortifiée.

Mais si ce mouvement du 20 février démontre que les méthodes directes du syndicalisme peuvent très bien se pratiquer chez les fonctionnaires, et que leur expérimentation réussie est un encouragement à persévérer dans cette voie, — il ne faut pas moins reconnaître, après analyse des événements, que cette manifestation d'une grande portée syndicale et morale, n'a eu aucune influence sur le Parlement.

De ce côté-là, les jeux étaient si bien « faits » que certains journaux de gauche (comme le *Petit Provençal*) annonçaient par avance le résultat: le scénario de concessions fut bien combiné entre le Gouvernement, la Chambre et le Sénat. Celui-ci se chargea, en proposant les mesures les plus extrêmes et les plus cyniques, de jouer l'ogre insatiable, afin que les ministres et la majorité des députés pussent avoir l'air de défendre les fonctionnaires, et de se donner le beau rôle d'obtenir « en leur faveur » un adoucissement à la rigueur sénatoriale. Dans la coulisse, il était entendu que l'accord se ferait aux alentours de 12.000 francs, avec le facile assentiment d'un grand nombre de députés socialistes S.F.I.O. dont la principale préoccupation — de nature politicienne — est désormais d'être « gouvernementaux ». C'est-à-dire que beaucoup de parlementaires socialistes sont les prisonniers (consentis ou involontaires) des couloirs du Palais-Bourbon, et, séduits par la mystique « cartelliste », ils ne se préoccupent plus des répercussions que leurs votes de « déflation budgétaire » peuvent avoir sur les conditions d'existence des travailleurs.

L'autre jour, on démontrait à l'un d'eux que la volonté dominante du patronat était d'obtenir de l'Etat-patron l'exemple de l'abaissement des salaires, et ce socialiste rural répondit, de très bonne foi: « Moi je ne le savais pas... je vote simplement pour éviter Tardieu ».

Quand on voit des « élus de la classe ouvrière » ignorer si totalement le mécanisme et les manœuvres du capitalisme et des puissances d'argent, on peut se demander vraiment si le parlementarisme a encore quelque utilité... (en dehors, bien entendu, de la distribution des palmes, des subventions, et des sous-préfectures).

En tout cas, les quelques illusions qui persistaient de ce côté-là viennent d'être trop brutalement dissipées pour que les fonctionnaires et tous les travailleurs (des services publics et de l'industrie privée) ne comprennent pas que c'est surtout dans leurs organisations syndicales, et dans leur unité qu'il faut mettre leur espoir et leur énergie. Il est certain d'ailleurs que la communauté de résistance, et la pratique spontanée du front unique, sans s'embarrasser de formules trop sectaires, ont ramené chez les fonctionnaires un climat d'unité, d'autant plus favorable que leurs scissions n'ont jamais eu la même acuité, ni la même toxicité que dans les corporations de l'industrie privée.

Ce qu'il convient maintenant d'éviter, c'est cette espèce d'isolement corporatif des fonctionnaires trop souvent constaté. Entre eux et les ouvriers il y a parfois encore, malgré les efforts des militants, certaines préventions réciproques, qui se dissipent facilement par une collaboration plus intime au sein des Unions locales et départementales, et dans les Bourses du Travail, et par une participation plus quotidienne des fonctionnaires à la vie sociale et aux luttes ouvrières.

Il faut noter à ce sujet le mouvement d'unification des différentes catégories de travailleurs par l'extension de la notion et de la pratique des « services publics », augmentant le nombre des salariés à « statut public » et tendant à y comprendre toute la classe ouvrière par le jeu même des lois sociales qu'elle peut imposer.

Dès à présent il faudrait qu'une liaison permanente, spéciale, fut établie entre tous les travailleurs organisés des services publics et assimilés. C'est par cette « fonctionnarisation » au moins embryonnaire que se manifeste de plus en plus l'Etat, c'est par là qu'il est le plus vulnérable. La forme

et l'action actuelles, momentanées, du Cartel des Services publics, sont insuffisantes. Il faudrait un vaste organisme de défense et d'attaque comprenant les syndicats des mineurs, des inscrits maritimes, des transports en commun, des grands services concédés (eau, gaz, électricité), des P.T.T. et des autres services de l'Etat (notamment les Finances).

Ce cartel formidable envisagerait d'ores et déjà les moyens directs — ou indirects — d'assurer soit la réalisation des revendications corporatives, soit la transformation de l'Etat capitaliste. Car il ne serait pas simplement l'expression des groupements qui le constitueraient, il serait au service de la classe ouvrière.

Il n'y a là qu'une esquisse. Elle contient cependant les éléments les plus « actuels » pour assurer la défense du prolétariat et la défaite du capitalisme.

Il n'est pas paradoxal de dire que c'est par les services publics que doit périr l'Etat.

Jacques TOESCA.

*
**

Jean MATHÉ

(des Agents confédérés des P.T.T.)

I

Examinée en soi, l'issue du mouvement du 20 février constitue évidemment un échec. L'effort de compression des salaires poursuivi par les puissances économiques coalisées connaît en la circonstance un succès appréciable.

Mais après l'échec des travailleurs du textile, après l'acceptation des mineurs et la réduction générale des salaires dans les entreprises privées, qui donc pourrait penser que sur le « principe » le succès du Cartel des Services Publics était possible ?

Pour sauver le « principe » était-on d'autre part disposé à se battre pour les traitements de 150.000, 125.000 ou 100.000 ? Les purs enseignements du syndicalisme ne condamnaient-ils pas d'ailleurs une action de défense de ces gros traitements ?

Alors ?

Alors on peut admettre qu'en se refusant à faire une discrimination entre les traitements, les organisations de fonctionnaires ont commis une faute.

Puisque en réalité la question de « principe » ne pouvait être ni sérieusement ni efficacement soutenue, il fallait fixer le chiffre sur lequel on se battrait.

Le Cartel des Services Publics n'a rien dit, mais le Sénat a parlé :

C'est contre les 7.000 et non pour le « principe » que, le 20 février, les travailleurs des Services Publics se sont battus.

Les résultats obtenus sur les chiffres constituent un demi-succès.

Eu égard aux réductions de salaires réalisées dans l'industrie ou le commerce, les amputations de traitements sont négligeables.

Les petits personnels ne sont pas touchés, les agents des cadres moyens, mariés ou chargés de famille, le sont peu ou pas.

Enfin le patronat ne pourra sérieusement tirer argument pour une réduction généralisée des salaires ouvriers, d'une décision qui, compte tenu des dégrèvements ne vise qu'un taux de rémunération peu souvent atteint dans les entreprises privées.

II

Les députés de la S.F.I.O. ont voté l'article 83. Il y a tendance à les condamner, à reporter sur eux toutes les responsabilités. Mais quelle valeur peut bien avoir le blâme, ou le cas échéant pourrait avoir l'éloge ?

Les parlementaires socialistes ont-ils fait des promesses aux fédérations en lutte, ont-ils pris des engagements sur un chiffre ?

Non !

Les militants des organisations de fonctionnaires étaient-ils

résolus à la révolte contre les dispositions de l'article 83 tel qu'il est sorti des délibérations parlementaires ?

Bien avant le vote final, nul militant n'ignorait que c'est sur 12.000 que l'accord se réaliserait et sur ce chiffre connu, nulle réaction autre que les protestations verbales, ne s'est manifestée.

Alors serait-il juste de condamner ?

Le résultat obtenu correspond à la qualité de l'attitude observée par les syndicats de fonctionnaires. On peut bien affirmer qu'une décision plus satisfaisante serait intervenue si les travailleurs des Services Publics avaient pu renouveler et développer la manifestation du 20 février, mais, le 21 février, les militants responsables considéraient impossible toute nouvelle cessation du travail.

Avant de condamner l'attitude des parlementaires, il eut convenu de faire connaître à partir de quel chiffre le Cartel des Services Publics serait intransigeant et engagerait la bataille.

Sur l'article 83 portant réduction des traitements au-dessus de 12.000, les syndicats de fonctionnaires ont admis l'impossibilité d'engager la lutte, pouvaient-ils exiger une attitude d'absolue intransigeance de la part des hommes agissant sur le plan parlementaire ?

En vérité, une raison de faiblesse de la campagne conduite contre les réductions de traitements peut être trouvée dans le fait que la grande masse des fonctionnaires a mis sa confiance surtout dans l'action politique. C'est le leader d'un grand parti, ne l'oublions pas, qui a donné le signal de la résistance. Les organisations syndicales ont seulement suivi. Les parlementaires d'extrême gauche ont plus que les syndicats, porté l'espoir des fonctionnaires menacés. La leçon, il faut l'espérer, sera bonne et nous ramènera peut-être aux saines méthodes d'action d'un syndicalisme vraiment indépendant et franchement révolutionnaire.

Maintenant, si les députés S.F.I.O. sont en délicatesse avec leur parti ou leurs électeurs, que le parti ou le collègue électoral règle le différend. C'est là, affaire extra-syndicale dont il serait dangereux de se mêler.

III

Le mouvement du 20 février a connu le succès grâce à l'unité d'action qui s'est imposée à tous, alors qu'elle n'était préconisée que par une minorité ! L'attitude des unitaires fut des plus correctes, tout au moins dans les P.T.T.

Ce rapprochement dans les heures difficiles provoquerait la reconstitution de l'unité, si celle-ci devait jaillir de la camaraderie et de la confiance retrouvées. Mais les mots d'ordre de Moscou ont dans ce domaine une importance primordiale et Moscou ne paraît pas encore décidé. Pourtant l'établissement de relations cordiales entre militants et membres d'organisations jusque là rivales, ne peut qu'impressionner les centrales syndicales et pour peu que le mouvement confédéral se dégage des méthodes de collaboration intime et retrouve un peu de son élan et de son rayonnement du passé, l'espoir pourrait revivre au cœur des travailleurs.

Confiance et camaraderie ? mais dira-t-on, et le sabotage du meeting du 27 février ?

Rien ne saurait justifier sans doute l'attitude observée en la circonstance par les unitaires, mais bien des erreurs l'expliquent.

Alors que des manifestations communes s'étaient déroulées dans l'enthousiasme le 20 février, tout a été fait pour tenir les syndicats unitaires en dehors de l'organisation du meeting du 27.

L'accord était recherché et conclu avec des groupements dissidents et certains anti-syndicalistes, avec les organisations autonomes, avec les syndicats chrétiens.

Seuls les unitaires étaient rejetés. Au dernier moment seulement ils étaient autorisés à se faire entendre. C'était trop tard, ils avaient pris leurs dispositions pour démontrer qu'ils existaient !

N'eût-il pas été correct et sage de s'entendre avec eux, d'abord, comme pour le 20 février ?

IV

Comment les organisations de fonctionnaires pourraient-elles associer plus intimement à leur effort les travailleurs de l'industrie privée ?

Mais tout simplement en s'intégrant véritablement dans le mouvement ouvrier. Jusqu'à ces dernières années et orientées d'ailleurs par une constitution organique détestable, elles ont eu tendance à former une caste spéciale, caste que n'ont pas manqué de séduire les formules d'intégration du syndicalisme dans l'Etat.

Le caractère social de la lutte pour la défense des traitements devrait avoir beaucoup fait pour un rapprochement entre agents de l'Etat et salariés des entreprises privées. Les fonctionnaires n'ont pu sauver complètement leurs traitements parce que les ouvriers n'ont pu conserver leurs salaires, les ouvriers courent le risque de réductions nouvelles de salaires en raison de la compression décidée des émoluments des travailleurs de l'Etat. Quelle plus éclatante démonstration de la solidarité des intérêts pouvait être faite ?

Si la campagne pour la sauvegarde des salaires et des traitements avait été vigoureusement conduite par la C.G.T. et non uniquement par le Cartel des Services publics, n'est-il pas permis d'espérer que de meilleurs résultats auraient couronné les efforts de tous ?

Puis, en parlant « traitements et salaires », en faisant le procès du capitalisme, n'aurait-on pu créer les courants d'opinion indispensables à la « défense des retraites des fonctionnaires », de la sécurité de leur emploi d'une part, de la défense de la loi sur les assurances sociales et la création de l'« assurance chômage » d'autre part, ce sont là encore sujets sur lesquels la solidarité des intérêts peut se démontrer de façon éclatante.

Dans les luttes à poursuivre, il faut, c'est une condition du succès, unir tous les salariés dans un commun effort, ne les plus isoler dans des manifestations distinctes où l'égoïsme corporatif risque de submerger l'idéal social.

J. MATHÉ.

*
**

G. THOMAS

(des instituteurs confédérés de l'Indre)

Par leur vigoureuse campagne de presse et d'affiches, leurs nombreux meetings et leurs manifestations dans la rue, les syndicats de fonctionnaires avaient réussi à écarter les projets de Germain Martin, de Chéron et de Bonnet-Lamoureux.

Mais, après avoir gagné plusieurs manches, et malgré la reconfortante journée du 20 février, ils ont perdu la belle.

Les magnats du Comité des Forges, du Comité des Houillères, des Compagnies de Chemins de fer, des Assurances et des Chambres de Commerce n'ont certes pas remporté la victoire qu'ils escomptaient. Mais il n'en reste pas moins qu'ils nous ont battus sur le principe.

Une brèche a été faite dans nos traitements. La voie est libre, désormais, pour des réductions plus importantes et les patrons de l'industrie privée peuvent se réclamer du vote du Parlement pour légitimer les nouvelles diminutions de salaires qu'ils veulent imposer à leurs ouvriers.

Les députés socialistes qui ont sacrifié les fonctionnaires pour sauver le ministère Daladier, ministère soi-disant de gauche dont la politique financière est empruntée à la droite, porteront, pour une grande part, la lourde responsabilité de la situation difficile dans laquelle se trouveront bientôt les travailleurs de l'Etat, des Services publics, de l'industrie privée et de l'agriculture.

Leur attitude inadmissible leur a valu des ordres du jour de blâme des Cartels centraux, de certains Cartels départementaux et de syndicats. Tant qu'ils n'auront pas réparé d'une façon éclatante leur grave faute, ils devront être considérés comme des adversaires et traités comme tels.

De leur côté, les dirigeants du Cartel confédéré ne semblent pas à l'abri de tout reproche. Pendant que le projet

de douzième faisait la navette entre le Palais Bourbon et le Sénat, le plus gros de leur effort a été dépensé en démarches auprès des ministres, des commissions et des groupes parlementaires.

Ils ont renoncé ou presque à l'action sur l'opinion publique, n'ont pas tenté de donner un lendemain à la manifestation du 20 février et se sont contentés d'une protestation platonique contre le vote du 1er mars.

Alors qu'ils avaient toujours déclaré qu'ils n'accepteraient aucune diminution, ils ont fait des concessions qui ne sont probablement pas étrangères à l'attitude prise en dernière heure par la majorité des députés socialistes.

Quoi qu'il en soit, les fonctionnaires ont à prendre leur revanche et ils doivent s'y préparer dès maintenant. Si leurs troupes ont été vaincues, elles ne se sont point débandées ; il faut qu'elles soient tenues en haleine pour qu'elles soient prêtes, le cas échéant, à résister victorieusement à tout nouvel assaut dirigé contre elles.

Sans me faire d'illusions sur les résultats que peut donner au point de vue de la reconstitution de l'unité la pratique du front unique, même loyal, j'estime qu'il est nécessaire d'opposer toutes les forces des fonctionnaires au bloc capitaliste de toutes nuances.

Quant à l'aide des organisations ouvrières, nous l'aurons si nous savons mener contre la classe bourgeoise une lutte vigoureuse et sans compromissions d'aucune sorte. Pour dissiper toutes les jalousies, toutes les préventions suscitées contre nous, pour gagner les sympathies des travailleurs de l'industrie privée et de l'agriculture, nous n'avons à notre disposition qu'un moyen vraiment efficace : l'action.

G. THOMAS.

* * *

BOURGOIN

(des Facteurs autonomes des P.T.T.)

En mon nom personnel, je dois dire que le mouvement du 20 février chez les fonctionnaires a été magnifique, le mot d'ordre lancé par le cartel confédéré des services publics et les organisations autonomes a été suivi. Je puis dire aussi que les militants responsables de ces organisations ont été maîtres du mouvement.

Je me bornerai quand même aux P.T.T., connaissant le milieu auquel j'appartiens. Chez les P.T.T., l'ampleur du mouvement a dépassé nos espérances, quoique certains auraient voulu le saboter en faisant de la démagogie et n'ayant pas voulu prendre en commun les directives de ce mouvement.

L'unanimité s'est faite pour cette action entre confédérés et autonomes.

Le vote du Parlement n'atteint pas dans les mêmes proportions la catégorie des employés des P.T.T. que les catégories à côté, qui sont dans notre administration. Mais si ces dernières avaient voulu réagir avec l'ensemble de tous les fonctionnaires, les facteurs des P.T.T. entraient de nouveau à leurs côtés pour l'action nécessaire.

Je ne veux pas discuter l'attitude des politiciens, je ne conçois qu'une chose, c'est que les organisations syndicales deviennent puissantes pour imposer leur volonté à la politique.

Il faut reconnaître que le vote du Parlement aura une répercussion sur les salaires des travailleurs de l'industrie privée, mais on peut constater aussi que dans la majorité des branches de l'industrie privée il y a eu déjà des diminutions de salaires, sans réaction des intéressés, ce qui est compréhensible, car cette masse est complètement désorganisée.

Les expériences de front unique syndical qui ont eu lieu dans notre milieu ont été appliquées loyalement entre confédérés et autonomes, et nous ferons les uns et les autres le maximum de concessions pour arriver à l'unité organique, pour mener à bien les batailles prochaines.

Pour qu'une action efficace puisse avoir lieu entre les fonc-

tionnaires et les camarades de l'industrie privée, il faut refaire justement l'unité ouvrière dans une seule C.G.T. avec des hommes à la tête qui ne soient pas des pantins de la politique.

BOURGOIN.

*
*
*

J. Le PEN (du Bâtiment confédéré)

I

Ce que je pense de l'issue du mouvement des fonctionnaires ? Ce qu'en pensent quantité de militants. C'est-à-dire qu'il était sans doute difficile qu'il en fût autrement, étant donné la mentalité particulière de la majorité des fonctionnaires, l'esprit de conservation très développé que les difficultés n'ont hélas ! fait que renforcer.

Très exactement fixé sur leurs préoccupations habituelles, je savais, à peu près d'avance que la manifestation du 20 février serait presque sûrement sans lendemain. Je considère le compromis accepté par les fonctionnaires comme un échec, surtout après les déclarations formelles faites et l'acceptation sans recours à la lutte.

II

Je pense que les fonctionnaires peuvent arguer, avec un semblant de raison, qu'ils ont pu croire à la résistance des parlementaires. Une fois de plus, l'expérience vient de démontrer la faute des travailleurs manuels ou intellectuels, d'espérer une aide vraiment efficace du Parlement, de pouvoir sans inconvénient déléguer une partie ou tous leurs pouvoirs aux parlementaires. Or, pour ce vote de l'article 83 comme en d'autres cas, les députés socialistes ou autres envisagent d'abord les conséquences de leur vote par rapport à leur conception ou ambition personnelle, puis l'intérêt de leur parti avant celui de leurs mandats. Le groupe parlementaire socialiste n'a pas failli à cette règle, le souci du monde ouvrier et la doctrine du parti ont été sacrifiés beaucoup plus à la hantise du pouvoir qu'à la chute possible du Cabinet.

Quoi qu'il en soit, l'adoption d'une réduction de salaires, à laquelle la majorité des élus socialistes se sont ralliés crée un précédent fâcheux, aux conséquences graves. Les gouvernements, quels qu'ils soient, l'invoqueront lorsqu'ils voudront y recourir, à nouveau. Le principe d'une diminution de salaire admis sans aucune compensation est une brèche dans le mur de résistance ouvrière, permettant de recourir à de nouvelles diminutions le cas échéant et de laisser ainsi indemne le privilège capitaliste, l'écrasante puissance militaire absorbant une grande partie des ressources vitales du pays.

La répercussion de cette abdication parlementaire ne manquera pas de se faire sentir sur les travailleurs de l'industrie privée. Quoiqu'ayant déjà opéré des diminutions des salaires ouvriers, les exploiters de l'industrie privée ne tarderont pas à exploiter en leur faveur cette légalisation de la réduction de salaires.

Les militants ouvriers, les organisations syndicales, devraient sans ménagement et sans tarder, tirer argument de l'attitude des élus socialistes dans la défense des intérêts ouvriers.

Ce fait devrait renforcer la nécessité d'une indépendance plus grande entre les partis et les syndicats, l'incompatibilité de pensée et d'action des militants et des organisations politiques et syndicales. Dénonciation des défaillances individuelles des députés, confirmation publique de l'action directe du syndicalisme sur le terrain économique et social.

En un mot, détruire la légende du Messie parlementaire. Réaffirmation hardie que l'amélioration du sort des travailleurs, et leur émancipation, ne peuvent et ne pourront être que leur œuvre.

III

J'ai le front unique en très médiocre estime. Les expériences tentées lors des manifestations des fonctionnaires ne m'ont

pas convaincu davantage sur l'utilité qu'il y avait de substituer cette manière d'union provisoire à l'union définitive. On a beau affirmer, de-ci, de-là, que celle-ci réalisera celle-là. Je n'en crois rien, car subsiste la pratique du dénigrement systématique, sous couleur de dénoncer des infractions aux principes et l'irréductibilité du sectarisme bolcheviste, son dogme d'hégémonie sur tous les partis et organisations solennellement affirmé encore récemment par Losovsky, disant qu'il était nécessaire de réaliser un tournant concret de tout leur travail en France.

Ce nouveau tournant doit s'opérer de la manière suivante :
1° Noyautage des syndicats confédérés, par la formation dans leur sein de groupes d'opposition révolutionnaire, dont les membres dissimuleront leur qualité de communistes, afin de mieux dresser les travailleurs réformistes contre leurs chefs;

2° Application de la tactique de front unique en cachant le but poursuivi, la consolidation des organisations unitaires;

3° Sabotage des tentatives d'unité organique « avec souplesse et flair » tout en faisant le silence sur la volonté de l'Internationale communiste de ne tolérer aucun remembrement de la classe ouvrière, qui pourrait mettre fin à son immixtion dans les affaires du syndicalisme.

Ces déclarations ont paru dans l'*Internationale Syndicale Rouge*, du 15 décembre, page 951. Après cela on peut bien admettre l'indispensabilité de la cohésion ouvrière face à la gravité de la situation; seulement on se demande comment il serait possible de la réaliser devant la duplicité enseignée et pratiquée par les agents bolchevistes démunis de toute sincérité. Tant que ces méthodes et cet état d'esprit n'auront pas été modifiés, il serait vain d'espérer un resserrement quelconque des forces ouvrières.

IV

Comment les militants et les organisations de fonctionnaires pourraient associer leurs efforts à ceux des militants et des organisations de l'industrie privée ? Ce serait d'abord d'avoir des contacts plus étroits, afin de se mieux connaître mutuellement, de se dépouiller de cet égoïsme aussi préjudiciable à leur propre cause qu'à celle des travailleurs de l'industrie privée. En un mot, pratiquer la véritable solidarité de classe, de l'entraide commune dans toutes les manifestations de l'activité économique et sociale. S'il n'est guère possible d'exiger la stricte réciprocité de gestes, parfois plus faciles aux uns qu'aux autres, au moins obtenons le respect des résolutions prises en commun et la participation effective à des heures et en des circonstances à des manifestations syndicales.

Il faut bien convenir, en toute équité, qu'une certaine part de méfiance à l'égard des fonctionnaires, — trop de fois enclins à ne se préoccuper que de leur matérielle — est justifiée par de multiples précédents. Mais ce déplorable état de fait doit cesser. La gravité des événements l'exige. Les organisations de l'industrie privée étaient moralement aux côtés des fonctionnaires dans leur lutte contre la diminution des salaires; ceux-ci recourant à la grève et en appelant à l'industrie privée, eussent été aidés, épaulés, car, quelle que soit la catégorie à laquelle ils appartiennent, les travailleurs savent qu'ils ont des intérêts communs, que le sort des uns est assez intimement lié à celui des autres, en dépit d'une sécurité plus grande ici que là.

C'est sous cette forme qu'il faut tirer les leçons du mouvement des fonctionnaires si l'on veut qu'il serve d'enseignement pour l'avenir.

J. LE PEN.

*
*
*

L. RÉCHOU

(de l'Union des Syndicats confédérés
de la Somme)

I

Les manifestations des fonctionnaires dans la journée du 20 février 1933 ont sanctionné publiquement toute l'agitation menée par toutes les organisations syndicales depuis plus d'un an.

A ce point de vue, c'est un succès aussi bien au point de vue professionnel qu'au point de vue opinion publique.

Au point de vue professionnel la presque totalité des fonctionnaires ont agi avec calme, sachant exactement pourquoi ils manifestaient.

Au point de vue opinion publique, toutes les personnes touchées par les campagnes antérieures des fonctionnaires ont également compris le pourquoi de ces manifestations.

Pécuniairement, le succès est moins tangible. Il frise l'échec malgré les modifications sensibles apportés au projet sénatorial.

II

Le vote des députés socialistes favorable à l'article 83 est une action « in extremis ». L'attitude des organisations syndicales ne peut pas être modifiée par ce fait.

1° Se servir des hommes politiques quels qu'ils soient tant qu'ils veulent ou qu'ils peuvent aider l'action syndicale de classe;

2° Les laisser tomber, quand ils ne veulent plus ou ne peuvent plus défendre le syndicalisme.

III

Le front unique à la mode bolcheviste a littéralement fait faillite le 20 février. Il s'est transformé en un désastre sans précédent le 1er mars. Avec ou sans le front unique, l'unité syndicale, corporative et nationale se réalisera autour de l'organisation qui aura fait le plus gros effort d'éducation sociale des travailleurs.

La journée du 20 février a marqué nettement l'inutilité totale de Comités mixtes ou tous autres organismes communs. Toute la volonté d'action se cristallisera automatiquement autour des militants et des organisations qui auront effectué le plus d'efforts.

IV

La continuation de l'éducation syndicale et sociale est nécessaire. L'effort des fonctionnaires qui iront militer dans les récompenses des travailleurs de l'industrie privée aura sa récompense. D'autre part, l'aide discrète et efficace que le fonctionnaire syndiqué peut apporter au travailleur syndiqué quand ce dernier se croit perdu dans le maquis officiel fait plus que des protestations publiques de solidarité. La tâche des secrétaires de syndicats est de diriger utilement le syndiqué qui se trouve embarrassé. Un simple mot, un renseignement utile, une démarche évitée, voilà un camarade qui répondra à l'appel des fonctionnaires.

L'aide que les travailleurs de l'industrie privée pourront apporter aux fonctionnaires sera plus brutale. Elle ne peut être profitable que si elle touche directement l'opinion publique. Elle ne peut toucher le public qu'en le gênant, qu'en l'empêchant à certains moments d'effectuer certains gestes. A Amiens, le 20 février, sur convocation du Cartel confédéré des services publics, les cheminots et les agents des services publics ont embouteillé les deux bureaux des Postes et Télégraphes de 18 heures à 19 heures.

La presse régionale a peu causé de la manifestation des fonctionnaires locaux. Elle a souligné le geste du lundi soir et reproduit l'ordre du jour de protestation des usagers syndiqués.

*
**

L. RÉCHOU.

A. VEILLER

(des instituteurs confédérés du Cantal)

I

Le vote des articles 83 et 84 du douzième de mars constitue à mon avis un demi-échec pour les syndicats de fonctionnaires. Nous sommes battus sur le principe puisque seuls les fonctionnaires sont touchés alors qu'on ne porte aucune atteinte aux grosses fortunes et aux gros revenus. Nous sommes à demi battus seulement sur les modalités d'application, puisque les dispositions adoptées sont sensiblement moins

rigoureuses que les projets primitifs et qu'elles touchent relativement peu la masse des petits et moyens fonctionnaires.

Je suis étonné de l'inaction du Cartel confédéré pendant les derniers jours de février. Si de puissantes manifestations d'action directe avaient été organisées à Paris et dans les grandes villes, elles auraient sans doute empêché la capitulation du groupe socialiste.

II

En votant l'article 83, les députés S.F.I.O. ont à mon sens, commis une faute. Cet article consacre la politique de déflation et entraînera vraisemblablement la diminution des salaires des cheminots et des travailleurs de l'industrie privée. Les magnats du rail, des forges, des houillères, du textile tenaient à pouvoir invoquer l'exemple de l'Etat ainsi que le prouve la proposition de réduction déposée avant les élections par l'industriel-sénateur Japy.

Les députés S.F.I.O., élus pour la plupart par des majorités non-socialistes, ont montré qu'ils étaient plus sensibles à leurs intérêts électoraux qu'aux intérêts de la classe ouvrière. Il me paraît donc utile pour les syndicats de fonctionnaires de les suivre sur ce terrain et d'organiser des *représailles électorales* qui s'adresseraient d'ailleurs à tous les députés, *quel que soit le parti auquel ils appartiennent*, qui ont voté contre nos revendications. Mais cette politique de *représailles électorales* ne sera sans doute possible que lorsque les fonctionnaires seront *uniquement* des syndicalistes.

III

Dans l'ensemble, le front unique a été réalisé d'une manière très simple: le Cartel confédéré et les syndicats confédérés ont lancé l'ordre de grève que les syndicats autonomes et unitaires ont suivi. Les résultats ont été excellents. Mais ce front unique un peu particulier, s'il est accepté d'enthousiasme par les confédérés, satisfait sans doute moins les autonomes et les unitaires. Déjà, la fédération autonome a posé comme condition à toute nouvelle action commune, sa participation à la direction du mouvement.

Je pense que le front unique peut faciliter la reconstitution de l'unité à condition qu'il soit pratiqué d'organisation à l'organisation; qu'il ne porte aucune atteinte à l'autorité et à la souveraineté des syndicats et qu'il ne soit pas une occasion de « plumer la volaille ».

IV

Les fonctionnaires associeront plus intimement à leur effort les travailleurs de l'industrie privée en œuvrant eux-mêmes pour les revendications de ces travailleurs (pour la semaine de 40 heures, par exemple); en organisant avec eux des campagnes communes (lutte contre le fascisme, contre la guerre, etc...).

Les organisations syndicales de l'industrie privée peuvent aider les fonctionnaires en se solidarisant publiquement avec eux (ordres du jour, pétitions, meetings, etc.) et peut-être même pour certaines d'entre elles, en interrompant le travail en même temps que les fonctionnaires. L'exemple des ouvriers et employés du gaz de Paris est à suivre et à généraliser.

A. VEILLER.

*
**

BÉZIÈS

(des Ambulants des P.T.T.)

I

La journée du 20 février fut à mes yeux une grande journée. Premier succès: Le mouvement a dépassé les prévisions. Deuxième succès: Il n'a pas été vain. En effet, voici dans les dispositions adoptées des chiffres pris dans le milieu agents des P.T.T.

Une dame employée au traitement de 14.000 fr. subira une retenue de 40 francs par an, soit 3,33 par mois; avec un enfant: rien.

Un commis à 19.000 fr. subira une retenue de 140 francs

par an, soit 11 fr. 60 par mois; marié, de 100 francs par an, soit 8 fr. 33 par mois; avec un enfant, de 40 francs par an, soit 3 fr. 33 par mois.

C'est donc une contribution symbolique.

J'ose répéter que c'est un succès en comparaison aux projets Germain Martin, Palmade et Chéron.

Avec Martin-Palmade, le comité à 19.000 fr. subissait une retenue de 1.303 francs.

Avec Chéron, 855 francs de retenue, plus réduction de l'indemnité de résidence.

En conclusion, l'opinion est satisfaite par peu de chose.

II

Le vote des socialistes est pénible, très pénible; mais que nous réservait un autre ministère? Certes, de deux maux on choisit toujours le moindre.

Mais il faut que les concessions faites par le parti socialiste soient les dernières.

Des concessions nouvelles seraient des capitulations... et une capitulation en appelle une autre.

Si, d'un autre côté, les fonctionnaires acceptent d'autres concessions, nous serions coupables de trahison à l'égard des autres travailleurs. Les congrégations économiques n'attendent que notre capitulation pour se livrer à une attaque générale contre tous les salariés et tous les travailleurs supporteraient seuls les conséquences d'une attitude si peu courageuse.

Quant aux socialistes, s'ils ne se ressaisissent pas, avec peine, avec beaucoup d'amertume nous devons leur dire: tous les politiciens combattent le syndicalisme et cèdent aux puissances d'argent.

III

Front unique! Formule usée, périmée, et puis ce sont deux mots qui ne plaisent pas.

Mais comité d'action, oui, car de l'unité d'action doit sortir l'unité organique. L'unité d'action doit préparer l'unité qui doit être l'objectif constant des jeunes.

Un comité d'action canalise les mots d'ordre, coordonne l'action, établit des contacts, de la camaraderie.

Et là, dans ces comités on peut travailler à préparer l'unité syndicale complète, absolue, par des fusions interfédérales. Mais les militants doivent savoir s'incliner devant la loi de la majorité.

Redisons, rappelons sans cesse que les organisations syndicales se vouent à la mort en se séparant, point de discussions et de disputes et surtout ne point exagérer ce qui superficiellement nous différencie.

On ne doit pas désespérer de voir l'unité.

IV

Des démonstrations communes, des grèves de solidarité réciproques seraient suffisantes mais... l'esprit de classe n'est pas encore suffisamment ancré chez tous les travailleurs. Donc éduquer encore, éduquer toujours. Faire toucher du doigt au monde du travail la bataille sociale qui se joue. Bataille entre le travail et les congrégations économiques. Ces dernières veulent tout asservir, les travailleurs et l'Etat, et par là même les fonctionnaires et assimilés.

BÉZIÈS.

*
**

R. MÉNARD.

(des ouvriers de l'Assistance publique)

Mon cher camarade,

Je suis bien embarrassé pour répondre à ton questionnaire. Appartenant à une organisation où la manifestation du 20 février fut nulle, je ne crois pas qu'il serait de bon ton de critiquer les résultats d'une action à laquelle on n'a pas participé, ou si peu que cela ne compte pas.

Je puis cependant te donner les raisons de cet échec. En novembre dernier, nous avions constitué un comité d'action avec les unitaires, comité d'action loyal qui restait sous le

contrôle exclusif des organisations syndicales intéressées. Le personnel de l'Assistance publique de toutes tendances avait confiance dans ce rapprochement de nos organisations pour la lutte en commun et l'on peut dire que cette unité d'action reflétait bien les sentiments des travailleurs. Le nombre des présents au meeting organisé à cet effet à la Bourse du Travail le 25 novembre en fournit une preuve indiscutable.

L'accord fut complet jusqu'en fin décembre. J'avoue ne pas avoir compris (ou j'ai peur d'avoir trop compris) le changement d'attitude des représentants de la section technique de l'Assistance publique confédérée à laquelle j'appartiens, qui rendit impossible la continuation de ce comité d'unité d'action. Les unitaires ont cependant fait des concessions, pour faire cesser les campagnes d'injures et de calomnies, ils proposèrent qu'un seul journal corporatif fût édité sous le contrôle des militants responsables des organisations intéressées. Je sais bien qu'on me dira qu'ils voulaient manœuvrer mais jusqu'ici rien ne le prouve et les responsabilités de cette rupture ne leur incombent en aucune façon.

L'unité d'action fit place à de pénibles déchirements. Les travailleurs de l'Assistance publique se trouvèrent quelque peu désarmés du fait de cette cassure à laquelle ils n'ont rien compris. Aucune indication sérieuse ne leur fut communiquée pour la manifestation du 20 février. Cette rupture insensée du front unique en un pareil moment ne pouvait avoir un autre résultat.

R. MÉNARD.

*
**

G. CORSIN

(des Agents des P.T.T. confédérés)

I

Le mouvement du 20 février n'a pas eu d'effet sur la jactance des Caillaux et consorts. Mais il a pesé sur la position initiale qu'ils avaient prise. Ils ont dû abandonner cette position (diminution des salaires) et se rallier à une cote mal taillée; prélèvement ou super-impôt si l'on veut. De plus, ils ont dû capituler sur le dégrèvement à la base: seuls les moyens et les gros traitements sont touchés. Pour eux et pour le clan réactionnaire ce n'est qu'un demi-succès aussi bien sur les chiffres que sur le principe même. Pour nous travailleurs, c'est un échec — léger sans doute et difficilement évitable —. Nous avons sauvé, par notre action, et les petits salaires et notre principe de non-diminution des salaires. Par contre nous subissons un *prélèvement arbitraire imposé à une catégorie de travailleurs* que la clique radicalo-réactionnaire du Parlement offre en victime expiatoire à la classe bourgeoise qui vit de rentes, de mercantisme, de rapines, en un mot de l'exploitation du salarié ou du petit producteur «libre».

II

Les députés socialistes sont sans excuses, c'est un fait. Mais je ne les incorpore pas à la clique précitée, car les mêmes mobiles ne les ont pas animés. Ils sont victimes de deux déformations professionnelles:

1° *Leur électoralisme*, et cela, notre parti S.F.I.O. devrait le combattre sans merci quoi que ce soit un défaut humain. À côté du poison électoraliste qui empoisonne tant de parlementaires socialistes, le parti devra, s'il veut entraîner des couches toujours plus nombreuses de travailleurs, placer l'antidote de la discipline de fer imposée aux parlementaires. Cette discipline ne se comprend que découlant de la charte du parti et de ses décisions de Congrès. Nous n'en sommes pas là, direz-vous? Soit, mais les socialistes révolutionnaires s'emploient à cette tâche;

2° *Déformation cartelliste*. — Sous prétexte de se servir des conflits secondaires des clans du monde bourgeois on prétend marier l'eau croupissante du radicalisme à la rouge flambée du socialisme. C'est ce qui nous a valu le social-patriotisme, la scission et les couleuvres que nous avalons à chaque expérience cartelliste ou réformiste. Sur ce point

aussi, il faut sans plus tarder, rompre avec cette politique désastreuse à base électorale.

Les ouvriers réformistes de l'industrie privée comprendront l'erreur des parlementaires socialistes et s'apercevront que « le moindre mal » a des limites, quand on dressera le déplorable bilan de cette législature et de sa majorité. Nos camarades allemands doivent faire sur ce thème d'amères réflexions. Malheureusement, les chefs du mouvement réformiste sont incurables. Eux ne changeront pas. Il faudra donc les remplacer. Vis-à-vis des parlementaires socialistes qui ont voté l'article 83 pour les deux raisons énumérées plus haut, les organisations syndicales doivent témoigner leur mépris pour eux et pour la politique (néfaste aux travailleurs) poursuivie par ces parlementaires. Il convient de distinguer entre ceux qui, malgré leur conviction, ont voté l'article par discipline du parti, et ceux qui, intoxiqués par le bloc des gauches, ont sacrifié les intérêts ouvriers à la politiciannerie. La chose est délicate... Par contre, en combattant à fond la collaboration des socialistes et des radicaux au sein d'une majorité parlementaire *comme devant les électeurs*, les organisations syndicales, n'ayant aucun distinguo à faire, ne se tromperont pas. Elles auront ainsi servi la cause de la Révolution sociale en aidant au regroupement d'un maximum de travailleurs sur le terrain de la lutte de classe. Si nous sommes forts, un gouvernement franchement réactionnaire ne pourra pas faire beaucoup plus de mal qu'un hypocrite gouvernement de gauche.

III

Le front unique « loyal » est à mon avis un moyen puissant de battre la bourgeoisie et de rapprocher l'heure de l'unité. On peut épiloguer sur la portée du terme « loyal ». Pour moi je m'en tiens aux conditions proposées par Zyromski dans la *Populaire*, dans la *Révolution Proletarienne*. Il y a des nuances ? D'accord ! Mais pour s'entendre il faut de la bonne volonté réciproque et c'est là à mon avis, ce qui manque le plus aux réformistes partisans de la collaboration des classes, comme aux bolchevos-unitaires de la secte opposée. Ce qui me semble inacceptable pour les organisations confédérées c'est par exemple la constitution de ces comités d'action, de lutte, qui se superposent aux organisations régulièrement mandatées. Ce serait de là que viendraient la paye, la débandade et la défaite. Je cite cet exemple pour fixer un jalon, car le sujet est vaste. Mais ne refusons jamais les contacts avec les unitaires et les communistes, car si les chefs, de ce côté-là aussi sont indécorables, les militants, presque toujours actifs, dévoués, mûs par un puissant instinct de classe, finiront par comprendre. C'en sera alors fini du bourrage de crâne (genre *Humanité*) et... de la scission.

IV

A l'heure où le syndicalisme dans l'industrie privée, perd du terrain et résiste difficilement à l'offensive patronale, les fonctionnaires ont un devoir impérieux : soutenir de leurs sous, de leur solidarité morale et au besoin de leur action, les travailleurs de l'industrie privée, lorsqu'ils sont en lutte. Personnellement le syndicat et la fédération à laquelle j'appartiens n'ont jamais failli à ce devoir. Je citerai les grèves du Nord de 1930 et de 1931, la grève de Fougères, celle d'Armentières dernièrement. Il faut aussi amener les travailleurs des services publics à manifester en faveur de leurs frères qui luttent. En faveur des syndiqués chômeurs la solidarité pécuniaire doit s'exercer. La C.G.T. l'a déjà fait. Mais la C.G.T. et ses U.D. devaient s'employer encore plus à faire soutenir les textiles ou les mineurs en grève, par les instituteurs, les postiers ou les municipaux. La nuée d'organes syndicaux dont disposent les syndicats confédérés devrait dans ce cas faire auprès des fonctionnaires une propagande intensive, massive, obsédante. L'appareil est assez puissant pour arriver à ce résultat.

Après, seulement pourraient venir les grèves de solidarité... Les esprits et les dévouements y seraient préparés. Et alors

quelle arme n'aurions nous pas ? L'estocade finale au capitalisme, pourrait être donnée, par exemple par la grève générale. Le même moyen aurait vite étouffé le fascisme menaçant.

Pour en arriver là les fonctionnaires ont du chemin à faire, mais les travailleurs de l'industrie privée en ont encore plus. Que ceux-ci méditent donc l'exemple que viennent de donner les organisations syndicales des services publics où pourtant il y a beaucoup à faire. Peut-être alors les ouvriers de l'industrie privée reformeront-ils des syndicats puissants. Ailleurs des patrons de droit divin (Michelin, Renault) empêchent, aidés par le chômage, les syndicats de se constituer. Et cela malgré la loi. Ne croyez-vous pas que les députés socialistes pourraient aider puissamment les exploités de ces bagnes à imposer un syndicat ?

Mais il faudrait réaliser l'unité pour donner confiance aux inorganisés. Oui, l'unité d'abord. L'unité à tout prix !! Ce sera ma conclusion : L'unité des C.G.T. existantes dans une C.G.T. unique, révolutionnaire et indépendante.

G. CORSIN.

*
**

E. POUSSEL

(ancien secrétaire de la Fédération Unitaire des Métaux)

I

J'ai déjà donné, lors de la précédente enquête sur la semaine de quarante heures, mon opinion concernant la méthode de l'enquête. Je ne pense pas qu'on puisse ainsi arriver à des résultats positifs. La suite donnée à cette première enquête l'a en partie démontré.

Cependant, je ne cacherai pas que le questionnaire concernant le mouvement des fonctionnaires me semble plus intéressant, surtout si on veut lui donner le caractère d'une étude critique.

Ainsi, nous pouvons affirmer que la journée du 20 février a été marquée par un beau mouvement, mais très insuffisant, très superficiel, trop limité même.

La preuve en est que, malgré le vote acquis, frappant tous les salaires d'une diminution à partir de 12.000 fr. il n'y a eu depuis aucune suite.

Et il est bien évident que, malgré la transaction intervenue, ce vote constitue un échec, car vraiment c'est inouï que des parlementaires, surtout se réclamant de gauche, puissent s'attaquer à des salaires si ridiculement bas.

II

J'ai indiqué qu'il serait presque incompréhensible que des parlementaires de gauche — si l'on ne connaissait pas la puérité de ces classements — aient voté la diminution des petits traitements.

Dans ces conditions, il est certain que si les organisations syndicales ne réagissent pas, ce vote peut avoir de graves répercussions sur les salaires de l'industrie privée, malgré que ceux-ci aient subi déjà plusieurs diminutions, les patrons n'étant jamais en retard de se servir de tous les prétextes pour attenter aux conditions de vie des ouvriers, et augmenter leurs bénéfices.

Surtout qu'ils ne vont pas manquer de faire jouer en faveur des fonctionnaires la stabilité de l'emploi et divers autres avantages que leur octroie l'Etat-patron.

Quant à l'attitude que peuvent avoir les organisations syndicales vis-à-vis des parlementaires socialistes, il est assez difficile de la définir, surtout dans un pays comme la France, où le mouvement syndical et le mouvement politique sont indépendants.

D'ailleurs, c'est dans cette absence de contrôle que semble résider les raisons de ce vote inqualifiable. Le parlementaire a surtout voulu ménager sa situation dans sa circonscription. La preuve, nous la trouvons dans ce fait qu'aucune question de tendance n'a joué, sinon que la situation personnelle, puisque des socialistes de gauche ont voté pour le gouvernement

et pour les diminutions, et des socialistes de droite ont voté contre les diminutions, et par conséquent contre le gouvernement.

Ils se sont dit que dans trois ans ce vote sera oublié, les électeurs ont avalé bien d'autres pilules de ce genre.

Ménager sa situation personnelle semble la règle dans le milieu parlementaire, et le groupe parlementaire socialiste n'y échappe pas. Depuis belle lurette le socialisme est le cadet de ses soucis.

III

Le front unique dans cette période de scission semble la méthode la plus sûre pour arriver à un résultat. Coordonner les efforts ouvriers pour un but déterminé, face à l'ennemi commun devrait s'imposer sans discussion. Oui, mais on s'est trop servi du mot, et on n'en a pas appliqué la tactique.

Aussi lorsqu'il a fallu parer aux dangers, on s'est trouvé dans l'impossibilité de résoudre le problème. Car on ne peut pas dire que le front unique a été appliqué par un accord du sommet à la base. Il n'y a eu que quelques tentatives et encore bien timides.

Les manifestations qui ont eu lieu, on peut dire que ce sont plutôt des mouvements spontanés à la base que la réalisation du front unique.

Il est évident que si on arrivait à réaliser le front unique par les accords arrêtés en commun et entre organisations et loyalement appliqués, sans avoir une arrière-pensée quelconque de manœuvre, on marquerait une étape dans la réalisation de l'unité syndicale.

Un fait est certain, le meilleur chemin pour arriver à l'unité, c'est de se connaître. Nous ne pourrions y arriver que par l'action.

Dans une période de passivité, toutes les querelles de tendance sont permises, tandis que dans une période de dangers, il s'agit surtout d'y faire face. Et ce n'est que par l'unité qu'on peut agir avec succès et vaincre le capitalisme, ce dernier ayant compris ces vérités tellement anodines qu'on n'ose y toucher.

IV

Et maintenant j'en arrive à la quatrième question. Question complexe dans les circonstances présentes et qui pourtant devrait être très simple si on tient compte que les fonctionnaires sont des prolétaires, tout comme les ouvriers de l'industrie privée.

Ainsi la lutte des fonctionnaires devrait être la lutte de tout le prolétariat. Par conséquent la solidarité qui joue dans un mouvement de grève devrait jouer pour les fonctionnaires.

Mais ce qui fait la difficulté à résoudre ce problème, c'est que jusqu'ici la plupart des fonctionnaires se sont crus au-dessus des ouvriers de l'industrie privée. Bien entendu, il ne s'agit nullement des militants des diverses corporations de fonctionnaires.

Ils considéraient l'ouvrier comme inférieur à eux, et ce n'est pas rare de voir, lorsqu'on s'adresse à des fonctionnaires pour un renseignement quelconque d'être traité avec insolence, alors que par contre, si c'est un Monsieur décoré ou une grande dame, on est reçu d'une façon quelque peu obséquieuse. Naturellement, il ne faut pas généraliser, toute règle ayant des exceptions.

D'autre part, jusqu'ici les fonctionnaires se sont trop désintéressés des luttes des ouvriers. Tout ceci créait une situation de fait qui rendait la solidarité difficile, d'autant plus que la grande presse n'avait pas manqué de dresser l'opinion publique contre les fonctionnaires. On rencontre là toute l'ingéniosité des classes dirigeantes toujours avec le même principe: « Diviser pour régner ».

Ainsi, pour aider les fonctionnaires dans leur lutte et arriver à engager les ouvriers à les soutenir, le seul moyen pratique, c'est de travailler à faire comprendre aux uns et aux autres que leurs intérêts sont identiques, et travailler à coordonner nos efforts.

Les ouvriers doivent s'imprégner de cette idée que toucher

aux avantages des fonctionnaires, c'est, par répercussion, permettre par la suite de toucher aux leurs.

Les fonctionnaires doivent savoir qu'il ne peut pas y avoir un mouvement profond et puissant, s'ils ne s'appuient pas sur le prolétariat industriel.

Ce n'est peut-être pas mauvais de rappeler cette formule qui en la circonstance prend toute sa valeur: « Classe contre classe ».

E. POUSSEL.

**

J. DETCHENIQUE

(des ouvriers P.T.T. de Bayonne)

Il est certain que le mouvement déclanché chez les fonctionnaires a influencé dans une certaine mesure les actes de nos gouvernants, mais, à mon humble avis, ce mouvement a été trop court pour qu'il puisse en sortir les résultats escomptés.

Je ne veux pas faire l'injure au cartel confédéré de croire qu'il a agi en la circonstance comme certain syndicat faisait en 1925, demander au patronat six francs d'augmentation par journée de travail pour espérer en avoir trois. Non, au cartel, on est plus sérieux que cela et s'il est descendu de 30.000 à 20.000 francs, ce n'est que contraint ou touché par les arguments de l'ennemi de classe.

Les dispositions votées tendant à prélever 2 % à partir du traitement de 12.000 francs constituent pour les intéressés un échec flagrant, mais pouvait-on espérer mieux après une si courte bataille ?

Toutefois, il faut considérer que la grande majorité des fonctionnaires sont loin d'être socialement éduqués comme les travailleurs de l'industrie privée, et partant subiront, comment dirai-je, placidement ces dispositions en songeant que ce n'est qu'un demi-échec voire même pour certains un succès. Et le cartel n'a-t-il pas tenu compte de cet état d'esprit pour ne pas engager plus avant la bataille commencée ?

Les fonctionnaires ont la puissance, ils forment l'armature de la société actuelle, il est infiniment dur de faire pénétrer chez eux la propagande syndicaliste; ils ont l'instrument de toutes les victoires entre les mains, mais faut-il encore savoir s'en servir, le manipuler. Si les mineurs ou le textile du nord possédaient cet instrument, la révolution ne viendrait pas du midi ou encore si les fonctionnaires avec leur puissante cohésion étaient animés de l'état d'esprit des travailleurs du textile, la transformation ne serait plus qu'une question d'heures. Mais allez donc parler de révolution aux fonctionnaires !

Connaissant bien cette situation, le capitalisme, pour museler cette puissance, accorde de temps à autre quelques privilèges qui ne lui coûtent rien et ainsi le tour est joué.

Je ne me suis jamais fait d'illusions sur la mentalité de nos députés appartenant aux divers partis composant la Chambre, mais tout de même je n'aurai pas cru que les socialistes auraient, pour sauvegarder je ne sais quelle unité, voté cet article 83, sachant surtout les répercussions qu'il entraînera pour les travailleurs de l'industrie privée.

J'avais écrit, dans un article paru dans l'*Ouvrier des P.T.T.*, pendant que la grève des mineurs battait son plein, que cette bataille était la nôtre et que, si les mineurs étaient battus, bien difficile serait notre victoire, car je prévoyais que nous allions être, après les mineurs et le textile, attaqués dans nos conditions de vie; aujourd'hui le cercle vicieux recommence, les capitalistes ne voient la fin de la crise que dans une compression à outrance des conditions de vie des travailleurs, et comme l'Etat est le régulateur en la matière, ils s'empresseront, en l'aggravant, de l'imiter.

Le mouvement a été admirable, unitaires, autonomes, même inorganisés ont suivi spontanément le mot d'ordre de grève, mais peut-on appeler ça « front unique » quand une seule organisation décide du temps et du moment de la démonstration et que les autres ne font en somme que suivre ses directives ?

Peut-on également parler de front unique *loyal* quand derrière les organisations syndicales les politiciens de toutes nuances gravitent pour essayer de s'en faire encore quelque tremplins ?

L'unité syndicale ne se réalisera que lorsque les travailleurs conscients de leurs forces sortiront les C.G.T. de l'ornière politique pour les ramener dans la voie du syndicalisme révolutionnaire. C'est le programme de la R. P.

L'atmosphère est saine et pleine de cordialité lorsque deux syndicats de la même industrie et de la même localité des deux tendances différentes se rencontrent pour discuter sur une ou plusieurs questions déterminées, sans la présence de pontifes ou de préfets confédéraux ou départementaux; elle est aussitôt chargée et pleine de menaces quand au contraire l'un des syndicats a fait appel à l'arbitrage officiel de l'une des C.G.T.

Simplement un exemple de chez nous.

Nous avons, à deux ou trois reprises, organisé des réunions

avec nos camarades unitaires pour la défense de nos traitements; Courrière lui-même avait pris la parole dans un de ces meetings; aussitôt notre secrétaire d'U.D. appela Courrière, le tança d'importance, lui fit grief d'être tombé dans un *traquenard unitaire* si bien que Courrière voulant prendre la parole à la fin du meeting pour une mise au point, le secrétaire l'en empêcha.

Nous avons également subi, sans trop de dommage, un assaut de la part de la C.E. de l'U.D., réunie à cet effet. Que voulez-vous que l'on nous fasse ? Lorsque le syndicat me mandate pour organiser spécialement des réunions avec nos camarades unitaires, je n'ai aucune envie de lui désobéir. Mais que penser d'un secrétaire d'U.D. qui ne craint pas de faire risette à tous ces députés radicaux-socialistes des Landes, gros propriétaires que l'on soude, par des motions votées, à leurs exploits ? Nous sommes indisciplinés quand nous nous rencontrons avec des travailleurs comme nous, que sont-ils quand ils banquettent amicalement avec des exploités ?

J. DETCHENIQUE.

FAITS & DOCUMENTS

La râclée du Djebel Sagho. Il est toujours très difficile d'avoir des renseignements précis et tant soi peu détaillés sur

ce qui se passe au Maroc. Presse de droite et presse de gauche, presse guerrière et presse pacifiste, savamment stylées par les fonds secrets du gouvernement et par ceux de la Banque de Paris, gardent un pudique silence sur « la guerre qui est ». C'est ainsi que les combats du Djebel Sagho qui, par l'importance des pertes subies du côté impérialiste, auraient suscité avant guerre d'innombrables articles de presse et des interpellations au Parlement, ont été à peine signalés en quelques lignes.

Pour avoir quelques détails il nous faut les emprunter au **Limousin de Paris** qui s'est intéressé particulièrement à la chose parce que l'un des officiers tués... est limousin ! Voici donc, les détails du combat, tels que les donne ce journal, en nous excusant d'avoir à reproduire les conneries patriotardes dont ce récit est émaillé.

140 morts, dont 10 officiers et des centaines de blessés, voici des précisions qui expliquent le soin que mit la censure à caviarder les dépêches des correspondants d'agences et de journaux.

Est-ce une raison suffisante pour passer sous silence la conduite sublime de nos soldats ? Nous ne le pensons pas.

S'il y a eu des fautes commises, si les opérations militaires entreprises là-bas ont donné de douloureux mécomptes, c'est au ministère de la Guerre d'ordonner une enquête.

C'est le 28 février que le général Giraud, commandant la division des confins algéro-marocains, donna l'ordre d'attaque.

Il s'agissait de réduire à l'impuissance de fortes bandes de pillards Chleuhs, rançonneurs de caravanes (*sic!*), réfugiés au centre du massif du Saghô, dans une forteresse naturelle d'environ quatre kilomètres carrés de superficie: le plateau des Aiguilles.

Le général, monté à bord d'un avion que pilotait le lieutenant de Ponthuau, dirigeait lui-même les opérations. Nos forces étaient constituées par des troupes régulières, renforcées par des compagnies et des escadrons de goumiers et de miliciens.

Les dissidents, bien armés, étaient au nombre d'environ 5.000.

Dès le début, les choses tournèrent mal pour nous. Un avion de reconnaissance prit feu au-dessus du plateau des Aiguilles et dut atterrir parmi les dissidents. Le lieutenant de

Saulieu put s'échapper indemne de la carlingue en flammes, mais ce fut pour tomber aux mains des Chleuhs qui l'égor-gèrent aussitôt avec la plus horrible sauvagerie (*resic! Quand ce sont des français qui tuent des Chleuhs, ce n'est ni horrible ni sauvage*).

Nos troupes qui avaient assisté à cette scène atroce s'élan-cèrent pour venger le malheureux officier; mais, au même moment, l'avion du général Giraud s'abattit à son tour à cent mètres à peine des petits postes chleuhs.

Ruée des Chleuhs et des Français vers l'appareil, corps à corps effroyable, à l'issue duquel le général Giraud et son pilote, le lieutenant Loiseau, purent être ramenés dans nos lignes. Le lieutenant Loiseau avait eu une jambe brisée par la chute de l'avion. Malgré cette blessure qui le faisait atrocement souffrir, il eut une attitude héroïque.

Nos miliciens, croyant que le général était fait prisonnier, eurent un moment de défaillance. Les Chleuhs contre-atta-quèrent violemment et notre situation commençait à devenir tragique quand le capitaine de Bournazel, qui se trouvait en soutien avec 70 cavaliers, se sacrifia héroïquement pour donner à la colonne le temps de se reformer.

Il fonça avec son goum sur la contre-attaque chleuh. En un instant, les 70 cavaliers furent entourés par un millier d'ennemis. Un farouche corps à corps à l'arme blanche s'engagea.

Ecrasés par le nombre, ces 70 héros furent massacrés jusqu'au dernier, mais leur sacrifice avait sauvé nos troupes d'un véritable désastre.

Les pertes étaient déjà sévères: 140 morts, la plupart indigènes, et de nombreux blessés. Parmi nos officiers tués, nous avons pu recueillir ces noms:

Le capitaine de Bournazel, chef du bureau des affaires indigènes de Rissani (Tafilalet); le capitaine Faucheux, commandant la compagnie montée du 3^e régiment étranger; les lieutenants Bureau, du 8^e spahis; Le Chevalier, du 6^e régiment de tirailleurs sénégalais; de Saulieu, du 37^e d'aviation; Laridau, du bureau des affaires indigènes de Colomb-Béchar; l'officier interprète Alessandri, du bureau des affaires indigènes de Ksiba.

Parmi les blessés, le lieutenant Loiseau, du 37^e d'aviation, et le lieutenant de Charrette, du 14^e régiment de tirailleurs algériens. Ce dernier a dû être amputé d'une jambe.

Une fausse tactique. Sous ce titre notre camarade Thévenon fait dans l'**Effort**, l'organe du cartel autonome de Lyon, une critique très remarquable de la manière dont la C.G.T. conduit sa campagne « pour les 40 heures » et « contre le fascisme ».

Quand un organisme comme la C.G.T., qui représente la classe ouvrière et prétend parler en son nom, veut poser et faire aboutir une revendication, comment doit-elle agir ?

Doit-elle spontanément se tourner vers des organisations voisines et solliciter leur concours, leur appui, comme elle vient de le faire, à l'occasion de la campagne pour les 40 heures et contre le fascisme ?

Ce n'est pas notre avis. Une organisation aussi représentative de la classe ouvrière qu'une C.G.T., doit être en mesure de faire aboutir les revendications qu'elle pose par ses propres moyens, surtout s'il s'agit de revendications aussi spécifiquement ouvrières que les 40 heures.

Pourquoi dès le début cette liaison avec un parti et une organisation à caractère plus ou moins bourgeois comme la Ligue des Droits de l'Homme ? Rien ne la justifiait et nous pouvons affirmer aujourd'hui qu'elle a nui à la campagne plutôt qu'elle ne l'a favorisée. A Saint-Etienne, où le meeting a été un fiasco, de nombreux ouvriers avaient déclaré ne pas vouloir assister à cette manifestation à caractère politique; d'autres quittèrent la salle quand Ferdinand Faure, délégué S.F.I.O. prit la parole, cela non par esprit d'hostilité vis-à-vis de ce militant ou de son parti, mais pour montrer qu'ils étaient contre l'accord inopportun conclu par la C.G.T. avec le parti socialiste et la Ligue des Droits de l'Homme.

Ce n'est pas que nous soyons par principe opposés à tout accord circonstanciel entre la C.G.T. et d'autres organisations d'avant-garde. A moins que la C.G.T. n'arrive à exercer une influence prépondérante parmi les travailleurs et jouisse de la confiance de l'énorme majorité d'entre eux, ces accords sont inévitables aux périodes graves, lorsqu'il s'agit de parer à un danger pressant.

Mais ce n'est pas encore le cas aujourd'hui. L'action pour les 40 heures reste une revendication syndicale qui ne peut aboutir que par une pression directe des travailleurs, sous la direction de leurs syndicats.

Quant à l'action contre le fascisme, nous ne voyons pas du tout pourquoi la C.G.T. ne prendrait pas seule l'initiative d'un tel mouvement.

Comment se présente cette action en ce moment ? Il s'agit avant tout de dénoncer et d'écraser toutes les tentatives d'organisation d'un mouvement de masse en faveur de cette doctrine; de tuer l'idée fasciste en lui opposant partout notre conception de la transformation de la société; de nous opposer à toute manifestation à caractère fasciste, de nous trouver toujours face à face avec les fascistes, de ne laisser échapper aucune occasion de les affronter et de se battre.

C'est par une attitude vigoureuse, une attitude de combat que la C.G.T. doit s'opposer au fascisme. Elle doit réagir énergiquement contre ces groupes d'intérêts genre Ligue des contribuables qui seront demain les instruments des aspirants dictateurs; elle doit leur interdire la rue; elle doit dénoncer les campagnes des aspirants dictateurs à la Caillaux, à la Tardieu ou à la Franklin-Bouillon.

Ainsi elle réussira, et par ses propres moyens, à opérer le rassemblement de masses puissantes; elle ranimera la confiance chez les travailleurs et rendra impossible la pénétration de l'idée fasciste dans les milieux ouvriers, ou sympathisants à la classe ouvrière.

Ainsi elle apparaîtra comme la force essentielle de lutte contre le fascisme, la plus proue à rassembler les travailleurs et à réaliser leur union. Et si le front unique devient nécessaire, elle sera tout qualifiée pour le réaliser avec toutes les forces révolutionnaires, au moment décisif, mais pas avant.

Tandis que le front unique inopportun réalisé avec le parti socialiste et la Ligue des droits de l'homme engendre la confusion et enlève aux manifestations organisées le caractère de classe qu'elles devraient avoir.

Au moment où les classes s'affrontent, où il faut se battre, la C.G.T. fait appel « aux hommes de justice et de liberté ». De là son manque d'audace, sa faiblesse et sa liaison avec les autres forces atteintes du même manque d'audace, de la même faiblesse. Elle réalise une union de faiblesse, alors qu'en s'affirmant comme une force indépendante, hardie, elle pourrait agir bien plus efficacement.

Ce front unique inopportun constitue une grave défaillance de sa part.

ENTRÉE NOUS

Plus de 1.100 abonnés

Il y a un mois, nous étions regimpés au-dessus de 1.000 abonnés. Au 31 mars, nous voilà au-dessus des 1.100, à 1.122 exactement.

En un mois, nous avons progressé de 111 abonnés.

En mars, nous avons connu une cadence de 4 à 5 abonnements par jour. C'est un succès. Nous ne nous attarderons pas à le commenter. Nous nous remettons au travail pour obtenir de meilleurs résultats encore en avril. Tous les amis du syndicalisme révolutionnaire nous y aideront.

*
**

Exceptionnellement ce numéro comporte 24 pages, 4 pages de plus que d'ordinaire. Ceci afin de terminer la publication de notre enquête sur le mouvement des fonctionnaires. Mais l'imprimeur ne fait pas gratuitement 4 pages de plus. Que nos camarades pensent à notre souscription!

*
**

Concours des Départements

NOUVEAUX ABONNÉS DE MARS

Paris, 81; Seine, 25; Seine-et-Oise, 2; Alpes (Htes), 1; Ardèche, 1; Cantal, 1; Gironde, 2; Loire, 1; Loire (Hte), 1; Marne, 1; Nièvre, 1; Orne, 1; Puy-de-Dôme, 1; Pyrénées-Orientales, 1; Rhône, 3; Sarthe, 1; Savoie, 1; Savoie (Hte), 1; Seine-Inférieure, 4; Var, 1; Vienne (Hte), 2; Allemagne, 2; Espagne, 1.

Total: 136.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Paris, 116; Seine, 38; Rhône, 17; Alpes-Maritimes, 12; Seine-Inférieure, 10; Gironde, 9; Seine-et-Oise, 7; Alger, 5; Ardèche, 4; Puy-de-Dôme, 4; Loire, 4; Belgique, 3; Pyrénées-Orientales, 3; Var, 3; Espagne, 3; Ain, 2; Cantal, 2; Marne, 2; Haute-Vienne, 2; Allemagne, 2; Pas-de-Calais, 1; Yonne, 1; Corrèze, 1; Haute-Garonne, 1; Loir-et-Cher, 1; Allier, 1; Hautes-Alpes, 1; Eure, 1; Vaucluse, 1; Landes, 1; Calvados, 1; Jura, 1; Cher, 1; Bouches-du-Rhône, 1; Drôme, 1; Marne, 1; Vienne, 1; Haute-Loire, 1; Nièvre, 1; Orne, 1; Sarthe, 1; Savoie, 1; Haute-Savoie, 1; Tunisie, 1; U.R.S.S., 1.

*
**

SOUSCRIPTIONS DE MARS

John Achard, 10; Abramovici, 5; Tignières, 15; Mme Lemoine, 5; Soreau, 10; L.-G. Avid, 5; Pierre Bossu, 10; Piron, 10; Geffray, 10; Mariani, 5; Labbé, 10.

Total: 100 francs.

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Cornec, 100; Croze, 50; Girod, 100; Chambelland, 20; Brun, 50; Paul George, 10; Delhermet, 100; Sandillon, 100; Hélène Brion, 100.

Total: 630 francs.

Ami,
as-tu fait TON abonné ?



LE GÉRANT : M. CHAMBELLAND.
IMPRIMERIE CRUVÈS ET VINCENT
83, RUE D'ANTIBES - CANNES.

COLLECTION DE LA **RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE**

*POUR PARAÎTRE **FIN AVRIL***

J. F. HORRABIN

Précis de Géographie **== Economique ==**

ouvrage illustré de 45 cartes

traduction française par

J. PÉRA

*Une géographie
qui est en même temps
une histoire.*

Vient de paraître :

ETUDES SUR LE DEVENIR SOCIAL

EDOUARD BERTH

Du "Capital"

"aux Réflexions sur la Violence"

Un volume de 272 pages Prix : 12 fr.

Pour savoir ce que la nouvelle Okhrana
appelle un « contre-révolutionnaire ».

Victor SERGE

L'An I de la Révolution Russe

(1917-1918)

Prix : 20 fr.

VILLE CONQUISE

Prix : 15 fr.

Vient de paraître :

Croquis de la Rue

POEMES

par Eugène BIZEAU

Préface de Han RYNER

Illustrations de G. DELATOUSCHE

Editions de LA FENÊTRE OUVERTE

36, rue Ernest-Renan, 36

ISSY-LES-MOULINEAUX (Seine)

Un beau volume magnifiquement illus-
tré de 19 bois 12 fr.

Pour mieux pratiquer

l'internationalisme,

apprenez l'Esperanto !

Un cours gratuit par correspondance
fonctionne toute l'année.

S'adresser :

**Fédération Espérantiste
Ouvrière**

115, Bd A. Briand : Montreuil - Paris.

Envoi du Cours élémentaire d'Esperanto et
abonnement à 10 numéros du « Travailleur
Espérantiste » contre 2 fr. 50 en timbres.